



République du Bénin

Ministère de l'Economie et des Finances

Direction Générale des Affaires Economiques

Direction de la Prévision et de la Conjoncture

**EVALUATION EX-ANTE DE LA MISE EN ŒUVRE DES
STRATEGIES DE RELANCE DU POLE COTON-TEXTILE
AU BENIN**

Rapport Final

Financement : Coopération Technique Allemande

Décembre 2010

Table des matières

Remerciement	iii
Liste des tableaux	iv
Liste des graphiques	v
Sigles et Abréviations	vi
Résumé	ix
Introduction	1
1. Objectifs, résultats attendus et méthodologie de l'étude	3
1.1. Objectifs de l'étude et résultats attendus	3
1.2. Méthodologie de réalisation	3
Etape 1 : Revue documentaire et élaboration des outils d'investigation	3
Etape 2 : Collecte de données et analyse	4
Etape 3 : Rédaction	7
2. Relation entre l'offre de coton-graine et les prix des intrants, du coton-graine, du coton-fibre et de la graine de coton	7
2.1. Analyse de la production cotonnière au Bénin	7
2.2. Spécification du modèle et résultats	9
3. Evaluation de l'efficacité des subventions	11
3.1. Contribution de la filière coton au PIB et aux recettes publiques	11
3.2. Contribution à la formation du revenu agricole et l'emploi rural	12
3.3. Efficacité des subventions de l'Etat	13
3.3.1. Les différents types de subvention à la filière coton	13
3.3.2. Apurement des dettes des producteurs et égreneurs	14
3.3.3. Subvention du prix au producteur et des engrais	15
4. Revue des actions/stratégies proposées pour dynamiser le pôle coton-textile	17
4.1. Stratégies de relance du secteur coton-graine	17
4.2. Stratégies de relance du secteur textile	20
5. Evaluation des impacts des stratégies de relances du pôle coton- textile et scénarii alternatifs	24
5.1. Scénarii alternatifs pour relancer la filière	24
5.1.1. Hypothèses	24
5.1.2. Analyse des interrogations	25
5.1.3. Les Scénarii retenus	26
5.2. Résultats des simulations	27

5.2.2.	Impacts sur les indicateurs OMD	30
6.	Mesures complémentaires pour dynamiser le pôle coton-textile.	32
6.1.	Mesures complémentaires de relance de la sous filière coton-graine	32
6.2.	Mesures complémentaires à la relance du sous secteur des textiles du Bénin	32
6.3.	Mesures complémentaires aux programmes d'actions inscrits dans l'Agenda vers une économie émergente.	34
6.4.	Modalités pratiques de mise en œuvre des mesures et actions proposées dans le rapport d'étape.	36
6.4.1.	Projet de Réhabilitation en phase I	36
6.4.2.	Propositions de phase II et III	41
7.	Recommandations	47
	Conclusion	49
	BIBLIOGRAPHIE	50
	Annexe 1 : Modèle économétrique	I
	Annexe 2 : Analyse diagnostique et stratégies de dynamisation du sous secteur des industries textiles	VI
	Diagnostic sommaire des entreprises textiles.	VII
	Compétitivité des unités textiles	X
	Conditions de compétitivité des produits textiles béninois sur les marchés	XIII
	Annexe 3 : Le MAMS	XVII
	Annexe 4 : Les canaux de transmission de l'augmentation de la production cotonnière sur l'économie nationale	XIX
	Annexe 5 : Termes de référence	XX

Remerciement

Le Cabinet Afrique Décision Optimale (CADO-80), et particulièrement l'équipe de consultants¹ qui a réalisé la mission adressent ses remerciements à la Direction Générale des Affaires Economiques pour avoir pris l'initiative louable de commanditer la présente étude qui est d'une importance certaine dans le cadre de la relance du pôle coton-textile au Bénin.

Les remerciements de l'équipe vont aussi :

- à la Coopération Technique Allemande (GTZ) qui a financé l'étude ;
- aux acteurs de la filière coton rencontrés au cours des diverses réunions malgré leurs multiples occupations ;
- aux cadres de la Direction de la Prévision et de la Conjoncture qui ont apporté leur touche pour l'amélioration de la qualité du rapport ; et
- à tous ceux qui ont contribué à la réussite de l'étude à travers leurs diverses contributions.

➤ ¹ **GOSSOU S. Dieudonné**, consultant principal, Economiste et Mathématicien de la Décision ;
➤ **MIKPE Ahonahin**, consultant associé, Spécialiste en Industries Textiles ;
➤ **LAWIN Gabriel** ; consultant associé, Agroéconomiste et Statisticien.

Liste des tableaux

Tableau 1: Résultats des estimations-----	10
Tableau 2 : Point des subventions à la filière coton-----	14
Tableau 3: Revenu des producteurs avec ou sans les subventions-----	16
Tableau 4: comparaison des marges brutes du producteur selon le type de subvention-----	17
Tableau 5 : Impact sur les indicateurs macroéconomiques-----	28
Tableau 6: Impacts sur les indicateurs OMD -----	30
Tableau 7: Impacts sur la consommation par type de ménage -----	31
Tableau 8: Agrégats pour la relance du sous secteur textile -----	45
Tableau 9 : Définition des variables du modèle-----	I
Tableau 10 : Matrice de corrélation -----	II
Tableau 11: Caractéristiques principales des unités textiles -----	VII
Tableau 12 : Les éléments essentiels du COTEB-----	VIII
Tableau 13: Les éléments essentiels de la SITEX-----	IX
Tableau 14: Les éléments essentiels de la CBT-----	IX
Tableau 15: Etat actuel des unités textiles du Bénin -----	X
Tableau 16: Facteurs de compétitivité -----	XII
Tableau 17: Exportations et importations totales des produits dérivés du textile du Bénin de 1999 à 2009-----	XIII

Liste des graphiques

<i>Graphique 1: Evolution de la production cotonnière de 1980 à 2010</i> -----	8
<i>Graphique 2:Part du coton dans les recettes d'exportations de 1998 à 2008</i> -----	12
<i>Graphique 3: Evolution du revenu des producteurs de 2002 à 2010 (en milliards de FCFA)</i> -----	13
<i>Graphique 4: Comparaison de moyenne de la production avant et après les subventions</i> -----	16

Sigles et Abréviations

AFD	Agence Française de Développement
AGOA	African Growth Opportunity Act
AIC	Association Interprofessionnelle du Coton
AProBES	Agence pour la Promotion du Bien-être Economique Social
APEB	Association Professionnelle des Egreneurs du Bénin
AZFI	Agence de la Zone Franche Industrielle
BAD	Banque Africaine de Développement
BIC	Bénéfices Industriels et Commerciaux
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CARDER	Centre d'Actions Régionaux pour le Développement Rural
CAF	Coût Assurance Fret
CAGIA	Centrale d'Approvisionnement et de Gestion des Intrants Agricoles
CBT	Compagnie Béninoise des Textiles
CCPC	Conseils Communaux des Producteurs de Coton
CDE	Centre pour le Développement de l'Entreprise
CDPC	Conseils Départementaux des Producteurs de Coton
CEB	Communauté Electrique du Bénin
CIC	Commission Intrants Coton
CNEC	Conseil National des Egreneurs du Coton
CNIDIC	Conseil National des Importateurs et Distributeurs d'Intrants du Coton
CNPC	Conseil National des Producteurs du Coton
COTEB	Compagnie de Textile du Bénin
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
CSPR	Centrale de Sécurisation des Paiements et de Recouvrement
CVPC	Conseil Villageois de Producteurs de Coton
DGAE	Direction Générale des Affaires Economiques

DGI	Direction Générale de l'Industrie
FAO	Organisation Mondiale de l'Alimentation
FOB	Free On Bord
FUPRO	Fédération des Unions de PROducteurs
GTCB	Groupement des Transformateurs de Coton-fibre du Bénin
GTZ	Coopération Technique Allemande
GVPC	Groupeement Villageois de Producteurs de Coton
ICA	Industries Cotonnières Associées
IDATEX	Industrie Dahoméenne des Textiles
IDI	Importateurs et Distributeurs d'Intrants
IFDC	International Fertilizer Development Center
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
LARES	Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale
LCB	Label Coton Bénin
LDPDR	Lettre de Déclaration de la Politique de Développement Rural
MAEP	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
MAGALI	Modèle Agricole Analysant les Liaisons Intra-sectoriels
MAMS	MAquette for MDG Simulations/Maquette pour les simulations des OMD
MCS	Matrice de Comptabilité Sociale
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MI	Ministère de l'Industrie
MICPE	Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi
MIGA	Multilateral Investment Guarantee Agency
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONS	Office National de Soutien aux revenus agricoles
OP	Ordre de Paiement
OPICT	Organisation des Professionnels des Industries Cotonnières et Textiles

OSD	Orientations Stratégiques de Développement
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PASP	Programme d'Appui au Secteur Privé
PIB	Produit Intérieur Brut
PRSA	Programme de Restructuration du Secteur Agricole
PUASA	Projet d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SHB	Société des Huileries du Bénin
SITEX	Société des Industries Textiles du Bénin
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SNV	Coopération Technique Néerlandaise
SOBETEX	Société Béninoise des Textiles
SODECO	Société pour le Développement du Coton
SOPAB	Société des Pansements du Bénin
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole
TGI	Tropical General Investments
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UCO	Union Cotonnière
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest africaine
USAID	United States Agency for International Development
WACIP	West Africa Coton Improvement Programme
ZFI	Zone Franche Industrielle

Résumé

Le coton est un produit stratégique pour l'économie béninoise. En effet, il procure un revenu à plus d'un tiers de la population. Mais aujourd'hui, cette culture enregistre des contre performances imputables aux problèmes internes de gestion de la filière et aux subventions massives que les pays développés accordent à leurs producteurs. Si rien n'est fait, il va s'en suivre une aggravation sans précédent de la pauvreté des populations rurales, accompagnée de graves déficits budgétaires de l'économie béninoise.

Face à cette situation, de nombreuses actions sont engagées pour relancer le pôle coton-textile de manière à réaliser la vision du Gouvernement exprimée dans l'agenda vers une économie émergente : « **une filière cotonnière restructurée qui valorise les compétences locales de création et de design sur des marchés de niche à forte valeur ajoutée** ». Il était alors nécessaire d'évaluer l'impact que ces actions pourraient avoir sur les différentes cibles et sur les indicateurs macroéconomiques en vue d'encourager et/ou de réorienter les interventions du Gouvernement. C'est pour cela que la présente étude a été initiée pour évaluer l'impact ex-ante des stratégies de relance du pôle coton-textile sur les marges de manœuvre de l'Etat, le cadre macroéconomique et l'atteinte des OMD.

L'étude s'est inscrite dans une démarche empirico-inductive qui a permis de rencontrer les acteurs, de collecter des données adéquates et de les analyser avec des outils appropriés.

Au terme des analyses, les informations et résultats suivants sont rendus disponibles :

- ❖ S'agissant des relations entre l'offre de coton-graine, les prix des intrants, du coton-graine, du coton-fibre et de la graine de coton, un modèle économétrique a été utilisé pour analyser les déterminants de l'offre de coton. Le modèle a montré que les variables qui expliquent significativement l'offre du coton-graine sont le prix au producteur et le rendement du coton à l'hectare. Par contre, le prix du coton fibre, de la graine de coton et le prix moyen des intrants n'ont pas été significatifs.
- ❖ A propos des subventions accordées à la filière coton, il est noté que depuis la campagne 2000-2001, l'Etat a injecté globalement 67,126 Milliards de FCFA dans la filière coton pour garantir le prix au producteur du coton-graine suite à l'effondrement des cours sur le marché international, pour maintenir le prix des engrais à un niveau incitatif et pour apurer les dettes qui paralysaient la filière. L'analyse de l'efficacité de ces subventions a permis de conclure ce qui suit :
 - les subventions portant sur l'apurement des dettes des producteurs et égreneurs ont été efficaces dans la mesure où elles ont permis de rétablir l'équilibre financier de la CSPR et de redonner confiance à ces acteurs ;
 - en termes d'accroissement de la production cotonnière par la subvention du prix des engrais, les subventions ont été très peu efficaces dans la mesure où la production a baissé en moyenne de 41% sur la période de 2008 à 2010. Par contre, les subventions sur le prix du coton-graine au producteur ont contribué

à accroître la production en moyenne de 26%. Ainsi de façon globale, les subventions du prix du coton-graine et des engrais n'ont pas suffi pour accroître le niveau de la production par rapport à son niveau d'avant la "crise du coton" ;

- les producteurs n'auraient pas dégagé de marge brute, si l'Etat n'avait pas subventionné la filière en 2001-2002, en 2004-2005 et en 2009-2010. Le gain social lié à la subvention en 2001-2002 et en 2004-2005 est estimé à environ 19 milliards de FCFA. Ceci témoigne de l'efficacité des subventions en termes d'impact sur le revenu des producteurs. Elles ont permis de garantir des revenus aux producteurs malgré un environnement international peu favorable ;
- ❖ Une revue des stratégies et actions pour redynamiser le pôle coton-textile a été faite
 - S'agissant du secteur coton-graine, il ressort que les stratégies élaborées d'une part par le MAEP et d'autre part par les acteurs eux-mêmes (AIC) se recoupent et constituent des déclinaisons de la vision du Gouvernement pour la filière. Leur mise en œuvre permettra d'atteindre les principales réalisations suivantes :
 - une amélioration du niveau actuel des rendements pour le porter à 1500 tonnes/ha à partir de 2012 ;
 - une production cotonnière de 600 000 tonnes à partir de 2012.
 - S'agissant du secteur textile, La stratégie de relance est basée sur :
 - la restauration de la compétitivité qui passe par la saturation des capacités de production par une amélioration de la productivité, et le contrôle des coûts salariaux à travers la baisse de l'effectif suite aux départs à la retraite ;
 - la suppression dégressive de la subvention sur la matière première, subvention indispensable par ailleurs (à court terme) pour la survie de la filière ;
 - la restructuration de la SITEX ;
 - le désengagement de l'Etat.
- ❖ S'agissant des impacts probables des stratégies de relance du pôle coton- textile sur les couches sociales concernées, les finances publiques, le cadre macroéconomique et l'atteinte des OMD, les simulations faites ont donné les résultats suivants sur la période 2012-2015 :
 - Selon les résultats de la première simulation, le PIB aux prix du marché connaîtrait une augmentation annuelle moyenne d'environ 7 milliards de FCFA sur la période 2012-2015 soit un accroissement de 0,22% par rapport au scénario de base. Par contre pour les simulations 2 et 3, ces augmentations sont ressorties respectivement à 4,61 et 3,48 milliards représentant des accroissements de 0,14% et 0,11% ;
 - Le taux de mortalité infantile connaîtrait des réductions respectives de 0,03, 0,02 et 0,02 point pour mille pour s'établir respectivement 7,90‰, 7,91‰ et 7,91‰ en 2015 pour les trois simulations. Il faut remarquer que l'OMD4 relatif à la réduction de la mortalité infantile est déjà réalisé par le Bénin ;
 - L'investissement porté par sa composante publique, connaîtrait des augmentations annuelles moyennes respectives de 4,15, 2,9 et 2,31 milliards

sur la période 2012-2015 pour les trois simulations soit des accroissements respectifs de 0,7%, 0,49% et 0,39% par rapport au scénario de base ;

- L'investissement porté par sa composante publique, connaîtrait des augmentations annuelles moyennes respectives de 4,15, 2,9 et 2,31 milliards sur la période 2012-2015 pour les trois simulations soit des accroissements respectifs de 0,7%, 0,49% et 0,39% par rapport au scénario de base ;
 - Poussée par l'amélioration des exportations, la balance commerciale enregistrerait des augmentations annuelles moyennes respectives de 1,56, 1,12 et 0,91 pour les trois simulations réduisant respectivement le déficit commercial de 0,58%, 0,41% et 0,34% ;
 - L'encours de la dette publique s'améliorerait respectivement de 1,76%, 1,29% et 1,07% pour les trois simulations par au scénario de base pour connaître des diminutions respectives de 22,31, 16,33 et 13,49 milliards de FCFA en moyenne annuelle ;
 - Les recettes fiscales connaîtraient des améliorations respectives en moyennes annuelles de 4,73, 3,30, 2,62 milliards pour les trois simulations soit des accroissements respectifs de 0,9%, 0,63% et 0,50% par rapport au scénario de base ;
 - L'extrême pauvreté et la faim mesurée par l'incidence de la pauvreté s'améliorerait respectivement de 0,11 ; 0,08 et 0,06 point de pourcentage pour les trois simulations pour s'établir respectivement à 26,71%, 26,74% et 26,76% en 2015, ce qui est encore loin de la cible de 15% retenue pour les OMD ;
 - Le taux net d'achèvement du primaire ressortirait respectivement à 60,77%, 60,76% et 60,77% en 2015 loin de la cible de 97% soit des améliorations respectives de 0,03, 0,02 et 0,01 point de pourcentage par rapport au scénario de base pour les trois simulations ;
 - Le taux de mortalité infantile connaîtrait des réductions respectives de 0,03, 0,02 et 0,02 point pour mille pour s'établir respectivement 7,90‰, 7,91‰ et 7,91‰ en 2015 pour les trois simulations. Il faut remarquer que l'OMD4 relatif à la réduction de la mortalité infantile est déjà réalisé par le Bénin ;
 - Quant à la santé maternelle, on enregistre des augmentations respectives de 0,44, 0,31 et 0,25 pour 100.000 ;
 - Les mesures préconisées par les différentes simulations sont sans impact sur l'accès à l'eau potable et à un assainissement sûr ;
 - Les ménages ruraux pauvres bénéficieraient relativement plus de l'augmentation de la production de coton-graine que les autres types de ménages. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que le revenu par tête des ménages ruraux pauvres est relativement plus bas que celui des autres types de ménages.
- ❖ A propos des mesures complémentaires pour dynamiser les sous secteurs coton-graine et textile :
- Sur la base des résultats d'estimation, il est proposé d'améliorer le prix au producteur à travers des subventions directes sur le prix en complément des subventions habituelles sur les engrais. D'autre part des stratégies sont envisagées pour améliorer les rendements actuels de production de coton graine pour une moyenne de 1500 Kg/ha ;
 - Sur la base de l'objectif affiché par le Gouvernement **de transformer au moins 15% de la production nationale de coton-fibre d'ici à l'horizon**

2015, (ce qui correspond à environ 36 000 tonnes de coton-fibre par an), un projet de réhabilitation sur trois ans, des usines textiles existantes est proposé comme la première étape d'un redémarrage des activités du sous secteur. Un scénario de mise en œuvre pratique de la relance des usines textiles est proposé. Il décrit une évolution en trois étapes qui pourrait s'étaler sur une période d'au moins dix ans ;

- Pour répondre aux nombreux défis de l'industrie textile, des mesures ont été retenues en complément à celles qui sont inscrites dans l'agenda vers une économie émergente. Elles traduisent que les approches de solutions pour la relance du textile béninois sont connues et qu'il s'agit maintenant de passer à la mise en œuvre de ces mesures sur la base d'une volonté politique réelle ;

Introduction

Le coton est produit dans plus de la moitié des pays africains et il représente la principale culture d'exportation de certains d'entre eux dont le Bénin. En effet, il assure au Bénin 40% des entrées de devises, contribue en moyenne pour 13% à la formation du PIB², représente environ 60% du tissu industriel national et procure un revenu à plus d'un tiers de la population (PSRSA). Aujourd'hui, cette culture est de plus en plus délaissée au profit d'autres spéculations. Cette situation est due entre autres aux subventions massives que les pays développés accordent à leurs producteurs de coton. Si rien n'est fait, il va s'en suivre une aggravation sans précédent de la pauvreté des populations rurales, accompagnée de graves déficits de la balance des paiements.

L'une des solutions à cette situation réside dans la transformation du coton par les industries locales. C'est pour cela que les Orientations Stratégiques du Développement (OSD) ont identifié le pôle coton-textile comme l'un des cinq (5) pôles de développement. Il s'agit de renforcer qualitativement et quantitativement la production de coton et de développer l'industrie locale adéquate pour sa transformation.

Aujourd'hui, le développement industriel est si déterminant pour les économies qu'on parle souvent de pays industrialisés pour désigner les pays développés (économiquement). Ceci traduit toute l'importance à accorder à l'industrie pour un Bénin qui se veut émergent à l'horizon 2025.

En effet, l'industrie par la transformation et la valorisation des matières premières, favorise l'accumulation de richesses dans une nation et contribue fortement à la lutte pour la réduction de la pauvreté.

C'est pourquoi la politique de développement menée par le Bénin depuis environ un demi-siècle a assigné au secteur industriel le rôle de "moteur de la croissance économique", avec l'agriculture comme base. La production de biens manufacturés devrait satisfaire en priorité la demande intérieure et imprimer simultanément un mouvement d'entraînement aux autres secteurs. Parallèlement, elle devrait satisfaire les besoins d'exportation en vue de générer des devises étrangères. Les politiques de développement industriel mises en œuvre devraient donc engendrer des transformations structurelles suffisantes pour l'édification d'une économie prospère.

Malheureusement, malgré les efforts accomplis par les gouvernements successifs, le secteur de l'industrie est demeuré le maillon le plus faible de l'économie nationale avec une contribution au PIB de 7,3% en 2008.

Les raisons de ce faible niveau d'industrialisation au Bénin sont nombreuses et varient d'une période à une autre. Il s'agit notamment de :

- l'instabilité politique qui a caractérisé le pays de 1960 à 1972 ;

² Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole, 2008

- la mauvaise gestion des nouvelles unités industrielles publiques créées pendant la période 1972 – 1981 de l'époque de l'option socialiste ;
- les programmes économiques et financier qui ont cantonné les investissements publics dans les secteurs sociaux ;
- la faible culture entrepreneuriale des béninois.

La filière coton bénéficie des subventions de l'Etat pour atteindre les performances actuelles qui ne sont d'ailleurs guère reluisantes.

Face à cette situation, de nombreuses actions sont engagées depuis 2008 par l'Etat (Projet d'assainissement et de relance de la filière coton au Bénin, réorganisation des différentes familles professionnelles, contrat Association Interprofessionnelle du Coton) pour assainir la filière coton et relancer la production.

La vision retenue pour le pôle coton-textile est : « une filière cotonnière restructurée qui valorise les compétences locales de création et de design sur des marchés de niche à forte valeur ajoutée ». Pour la réalisation de cette vision, outre la relance de production du coton graine, un document de stratégie de relance du secteur textile au Bénin a été élaboré en janvier 2009. La stratégie proposée s'appuie sur la vision du Gouvernement de "**disposer d'ici l'horizon 2015 d'un sous secteur textile compétitif, véritable pôle de développement industriel, créateur d'emplois et de richesse**". Il s'agit de procéder à une réorganisation de la filière textile à travers la spécialisation des trois usines (COTEB, SITEX et CBT) pour les rendre compétitives.

Par ailleurs, dans le tome 2 de l'Agenda vers une économie émergente, des projets / programmes et actions sont prévus pour faire de ce pôle un véritable levier de développement socio-économique.

Au regard de l'attention qui est accordée au pôle Coton-textile par les autorités à travers les actions qui sont prévues, il paraît tout indispensable que le Gouvernement ait une idée de l'impact que ces actions pourraient avoir sur les différentes cibles et les indicateurs macroéconomiques. Ainsi, la présente étude a été initiée pour évaluer l'impact ex ante de ces stratégies sur les marges de manœuvre de l'Etat, le cadre macroéconomique et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Elle a également abordé la question de la pertinence et de l'efficacité des subventions accordées par l'Etat à la filière coton depuis quelques années.

Ce rapport est structuré en sept (07) sections. La première rappelle les objectifs, les résultats assignés à l'étude et la méthodologie qui a guidé sa réalisation. Les autres sections portent respectivement sur i) les relations entre l'offre du coton-graine et les prix des intrants, du coton-graine, du coton-fibre et de la graine de coton, ii) Evaluation de l'efficacité des subventions, iii) la revue des actions et stratégies à mettre en œuvre pour dynamiser les secteurs coton graine et textile, iv) l'évaluation des impacts des stratégies de relance du pôle coton- textile sur les couches sociales concernées, les finances publiques, le cadre macroéconomique et l'atteinte des OMD, v) les scénarii alternatifs pour dynamiser le pôle coton-textile et vi) les recommandations.

1. Objectifs, résultats attendus et méthodologie de l'étude

1.1. Objectifs de l'étude et résultats attendus

L'objectif global de cette étude est de faire une évaluation ex-ante de l'impact de la mise en œuvre des stratégies de relance de la filière Coton-Textile au Bénin

De façon spécifique, il s'agit :

- d'établir une relation entre l'offre de coton-graine, les prix des intrants, du coton-graine, du coton-fibre et de la graine de coton ;
- d'évaluer l'efficacité des subventions de l'Etat aux producteurs et dégager la valeur ajoutée nette de la filière coton à l'économie béninoise et aux finances publiques en particulier ;
- de faire la revue des actions / stratégies à mettre en œuvre pour dynamiser le pôle ;
- d'évaluer leur impact sur les couches sociales concernées, les finances publiques, le cadre macroéconomique et l'atteinte des OMD ;
- de proposer des scénarios alternatifs pour l'atteinte des objectifs visés.

A l'issue de l'étude les résultats suivants sont attendus :

- la relation entre l'offre de coton-graine, les prix des intrants, du coton-graine, du coton-fibre et de la graine de coton est connue ;
- la pertinence et l'efficacité de mesures de subventions à la filière sont évaluées ;
- la valeur ajoutée nette de la filière à l'économie et aux finances publiques est connue ;
- la revue des actions / stratégies proposées pour dynamiser la relance des secteurs coton-graine et textile au Bénin est faite ;
- l'impact des mesures de relance du pôle coton- textile sur les marges de manœuvre de l'Etat, le cadre macroéconomique et l'atteinte des OMD est connue ;
- des scénarii alternatifs sont proposés pour l'atteinte des objectifs visés ;
- les propositions de mesures de politiques économiques sont formulées à l'endroit du Gouvernement et du secteur privé.

1.2. Méthodologie de réalisation

La méthodologie adoptée pour la réalisation de l'étude est déclinée en trois (03) grandes étapes présentées ci-dessous :

Etape 1 : Revue documentaire et élaboration des outils d'investigation

Cette étape a consisté à :

- ◆ La revue documentaire qui a permis d'élaborer les outils d'investigation et d'analyse;
- ◆ L'élaboration proprement dite des outils d'investigation et d'analyse ;

Etape 2 : Collecte de données et analyse

Cette étape a porté sur la collecte des statistiques et d'autres types d'informations nécessaires à l'analyse telle que décrite dans les TDRs de l'étude. Il s'agit de :

L'établissement de la relation entre offre du coton graine et prix des intrants – coton graine- coton fibre - graine de coton

L'objectif poursuivi ici a été d'identifier et d'analyser la relation entre la quantité de coton graine produite et les prix des intrants coton, du coton graine, du coton-fibre et de la graine de coton.

Les données collectées ont donc permis :

- ◆ De constituer une base de données sur les quantités de coton produites, les prix des intrants coton, du coton graine, du coton-fibre et de la graine de coton, les rendements du coton, le montant des subventions de l'Etat, les superficies emblavées, la population agricole et la pluviométrie dans les zones de production cotonnière sur la période de 1990 à 2009.
- ◆ D'établir à l'aide d'un modèle linéaire simple (modèle économétrique), le lien fonctionnel entre l'offre du coton et les autres variables sus citées. Le modèle de base utilisé est le Modèle Agricole Analysant les Liaisons Intra-sectoriels (MAGALI). Il s'agit d'un modèle économétrique d'offre en agriculture. Il introduit des relations économiques quantifiées entre les indicateurs essentiels de l'agriculture : prix agricole ; prix des intrants, surface, rendements, demande d'intrants, productivité et revenu. Ainsi, pour analyser les déterminants de l'offre de coton, la variable dépendante choisie est la quantité de coton produite à l'année T et les variables indépendantes sont :

➤ *Le prix au producteur*

Le prix joue un rôle important dans le choix des spéculations au sein de l'exploitation agricole et la formation du surplus en agriculture. Il est considéré comme un facteur déterminant dans la décision des paysans et dans l'offre agricole. Le prix explique la motivation ou la démotivation à la production. Ainsi, il définirait le niveau de la production à l'année suivante.

➤ *La superficie emblavée de coton*

Le coton étant une culture extensive au Bénin, le nombre d'hectare réservé à sa culture influencerait sa production.

➤ *La population cotonnière*

La production cotonnière au Bénin est encore traditionnelle malgré l'existence de l'attelage et de quelques tracteurs; ce qui demande une forte intensité de la main d'œuvre plutôt que de capital. Alors, la quantité de main d'œuvre influencerait la production cotonnière béninoise.

➤ *Le prix moyen des intrants utilisés*

L'engrais et les pesticides ayant un impact dans la production du coton, ils ne sauraient être ignorés entre les variables explicatives du modèle.

➤ *La quantité de pluies dans les zones cotonnières (Pluviométrie)*

D'une manière générale, la pluviométrie est un facteur important à la production agricole. Elle détermine la productivité agricole, surtout en situation d'agriculture pluviale, sans irrigation, comme c'est le cas au Bénin.

➤ *Le rendement du coton-graine*

Le rendement mesure la productivité du travail, du capital et de la terre. C'est une variable de résultats. Le rendement théorique aurait pu être utilisé comme variable d'anticipation. A défaut, les retards ont été introduits dans le rendement observé pour voir si les producteurs en tiennent compte dans leur comportement de production.

➤ *Le prix du coton-fibre*

Les cours internationaux du coton-fibre influenceraient le niveau de la production.

➤ *Le prix de la graine de coton*

Le prix de la graine de coton participe au revenu des égreneurs. Comme tout prix, il pourra influencer la demande de coton-graine et donc l'offre.

Evaluation de l'efficacité des subventions de l'Etat aux producteurs

La pertinence et l'efficacité des subventions de l'état aux producteurs et pour l'apurement des dettes ont été appréciées.

A l'aide des données réunies à l'issue de la recherche documentaire et de la mission de terrain l'efficacité des subventions a été évaluée à travers les effets sur l'équilibre financier de la Centrale de Sécurisation, de Paiements et de Recouvrement (CSPR), le niveau de la production cotonnière, le revenu des producteurs et les recettes d'exportations. La méthode d'analyse utilisée a été une comparaison des situations avant subventions et des périodes après subventions. Le cas particulier de l'impact sur le revenu des producteurs a été apprécié en comparant le niveau des revenus des producteurs avec ou sans les subventions.

Revue des actions / stratégies à mettre en œuvre pour dynamiser les secteurs coton-graine et textile

Il s'agit ici de la revue des actions à mettre en œuvre pour dynamiser les secteurs coton-graine et textile et de la proposition des modalités pratiques de mise en œuvre des mesures et actions identifiées, à la lumière de l'expérience des pays de la sous région.

Les actions et stratégies proposées par le gouvernement pour redynamiser le pôle coton-textile ont été présentées en tenant compte des informations disponibles sur la filière. Cette analyse a été renforcée par celle des rapports et études collectées durant la revue documentaire. L'analyse des données collectées lors des différents entretiens avec les acteurs impliqués dans la promotion du textile béninois a permis d'identifier les stratégies de dynamisation adaptées au contexte béninois. Un plan de réhabilitation en trois phases des principales unités textiles

existantes a été proposé assortie de l'évaluation financière des actions retenues.

Evaluation des impacts des stratégies de relances du pôle coton- textile sur les couches sociales concernées, les finances publiques, le cadre macroéconomique et l'atteinte des OMD et des scénarii alternatifs

L'objectif de cette section a été l'évaluation des impacts des stratégies de dynamisation du pôle coton-textile retenu sur le cadre macroéconomique, le social, les finances publiques et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Ces impacts ont été évalués par simulation à l'aide du modèle MAMS (Maquette pour la Simulation des OMD) compte de ses caractéristiques spécifiques pour répondre à ce genre d'analyse.

En effet, le modèle MAMS est un outil d'analyse des stratégies pour la réalisation des OMD et la réduction de la pauvreté, l'impact des politiques budgétaires alternatives, l'impact des chocs extérieurs, etc. Il permet aussi d'analyser les liens démographique-éducation-emploi, d'appréhender les effets de politiques de promotion de l'emploi et d'élaborer des scénarii de croissance à long terme. Ce modèle a été adapté au contexte du Bénin par la DGAE sur financement des Partenaires Technique et Financiers (PTFs) dont la GTZ. C'est donc la version béninoise dudit modèle (MAMS-Bénin) qui a servi d'outils de simulation de d'analyse d'impact. Le modèle MAMS-Bénin est divisé en trois modules : un module intra-périodique et un module dynamique qui forme ensemble le noyau du modèle d'équilibre général calculable et un module OMD qui sont intégré simultanément dans un système d'équations linéaires et non linéaires.

L'utilisation du modèle MAMS se justifie aussi par le fait que le financement des actions de dynamisation du pôle retenu se fera à travers des arbitrages budgétaires dont il faut analyser les impacts. Le modèle MAMS permet en outre à la fois de faire les arbitrages entre les différentes options de financement des actions retenues (analyse coût-efficacité) et d'évaluer l'impact à court et long terme de celles-ci sur le cadre macroéconomique, le social, les finances publiques et les OMD. Les effets appréhendés par le MAMS sont :

- ◆ au niveau macro : la croissance économique, l'inflation, les équilibres macroéconomiques, la compétitivité interne et externe de l'économie nationale ainsi que le revenu et l'épargne des agents économiques.
- ◆ niveau de vie : un ensemble d'indicateurs de niveaux de vie, notamment l'évolution des dépenses de consommation des ménages et sa structure selon les classes sociales, la pauvreté et les inégalités.

Sur la base des différentes analyses effectuées ci-dessus, des propositions de politiques économiques alternatives ont été faites pour une meilleure dynamisation de la filière coton textile au Bénin.

Afin de disposer aux termes de l'étude d'un document opérationnel, un processus participatif a été adopté. A cet effet, différentes rencontres ont été organisées avec les principaux acteurs de la filière coton notamment : l'Association Interprofessionnelle du Coton (AIC) ; les ministères sectorielles (Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche, Ministère du

Commerce, Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Economie et des Finances) ; les industries textiles ; les producteurs du coton pour appréhender les coûts de production agricole.

Enfin, les attentes et perspectives de ces acteurs ont été recueillies pour une relance effective du pôle coton-textile.

Etape 3 : Rédaction

Cette dernière phase a permis de produire un rapport présentant de façon synthétique les résultats des analyses et recherches effectuées conformément aux TDR. Des recommandations ont été formulées au regard de l'existant (états actuels des secteurs coton-graine et textile, efficacité des différentes politiques de développement agricole menées) pour la relance effective du pôle coton-textile au Bénin.

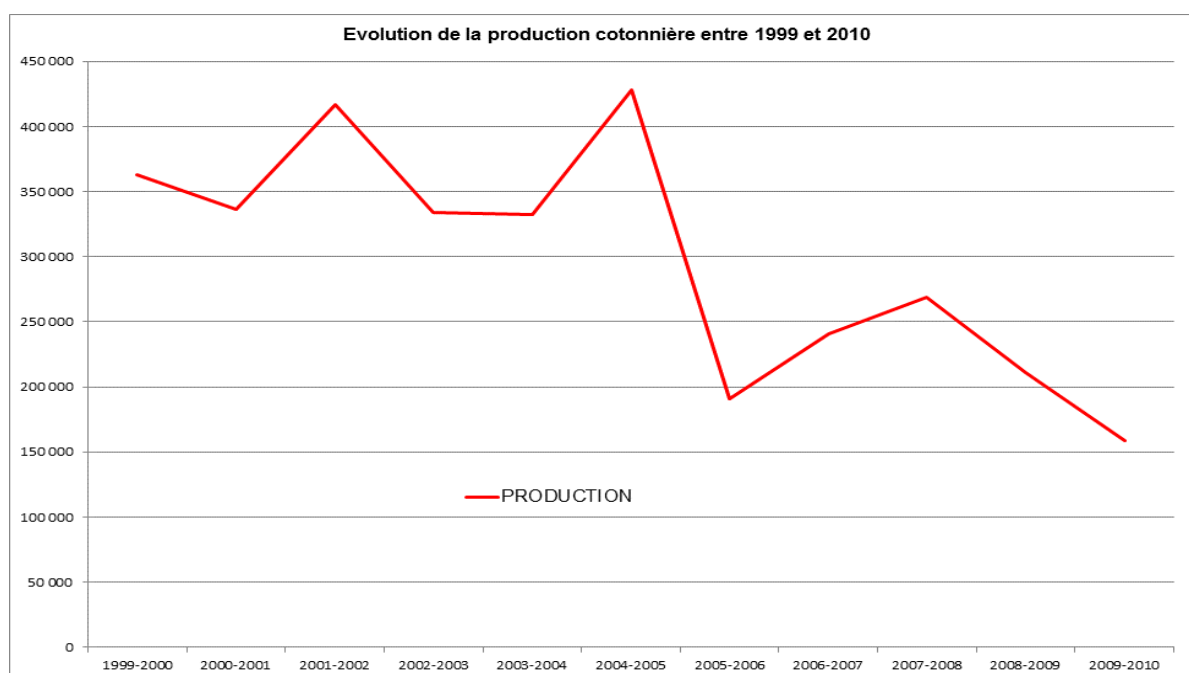
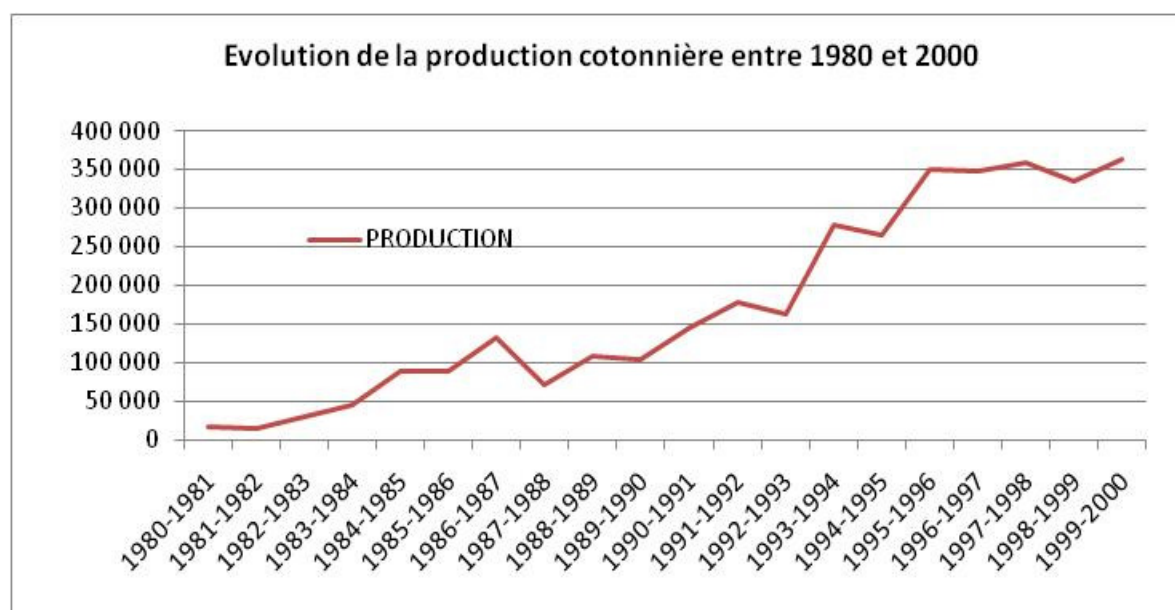
2. Relation entre l'offre de coton-graine et les prix des intrants, du coton-graine, du coton-fibre et de la graine de coton

2.1. Analyse de la production cotonnière au Bénin

L'analyse de la production cotonnière béninoise peut se faire sur deux périodes (voir graphique 4). Une première période allant de 1980 à 1999 caractérisée par une progression plus ou moins régulière de la production avec une tendance à la hausse. Une seconde période allant de 1999 à 2010 qui est caractérisée globalement par une tendance à la baisse avec une évolution erratique. On observe aussi sur cette deuxième période des efforts de relance caractérisés par des sursauts de reprise par endroits. Ainsi, pourrait-on évoquer les pics des campagnes 2001-2002 et 2007-2008 ainsi que le record de production de la campagne 2004-2005 ;

Une analyse plus approfondie de l'évolution de la production sur la première période permet de remarquer un accroissement plus important entre les campagnes cotonnières 1992-1993 et 1996-1997. En effet, les taux d'accroissement de la production ont été de 71,6% et 31,5% respectivement entre les campagnes 1992-1993 et 1993-1994 et les campagnes 1995-1996 et 1996-1997.

Graphique 1: Evolution de la production cotonnière de 1980 à 2010



Source : réalisé par la mission à partir des données de l'AIC

Au cours de la seconde période, la production moyenne a été d'environ 300 000 tonnes par an pour une capacité d'égrenage dépassant 600 000 tonnes. La production maximale enregistrée sur cette période a été de 426 251 tonnes et est relative à la campagne 2004-2005. Elle n'a plus atteint 300 000 tonnes sur les cinq dernières campagnes qui ont suivies cet exploit malgré les efforts du gouvernement pour la relance de la production. Pour renverser la tendance, il est alors important, à partir des données empiriques d'analyser les facteurs qui influencent la production du coton afin de proposer des stratégies complémentaires de relance de la sous-filière coton-graine en complément de celles déjà proposées dans les OSD. Sur la base des données empiriques, un modèle économétrique a été construit pour analyser le lien

fonctionnel qui existe entre l'offre du coton-graine et certaines variables d'intérêt. Compte tenu des données disponibles, une série chronologique de données sur la période de 1990 à 2009, soit sur 20 ans, a été utilisée.

2.2. Spécification du modèle et résultats

Le modèle se présente comme suit :

$$\log(Prod_t) = \alpha + \beta_1 \log(PCOT_t) + \beta_2 \log(Sup_t) + \beta_3 \log(MO_t) + \beta_4 \log(PMI_t) + \beta_5 \log(RCOT_t) + \beta_6 \log(PCF_t) + \beta_7 \log(PGC_t) + \beta_8 \log(PLUI_t) + \varepsilon_t$$

Notation	Libellé	Unité de mesure
Prod	Production du coton-graine	Tonne (T)
α	Constante	
PCOT	Prix du coton-graine au producteur	FCFA/Kg
Sup	Superficie emblavée	Hectare (ha)
MO	Population rurale	
PMI	Prix moyen des intrants	FCFA
RCOT	Rendement du coton-graine	Kg/ha
PCF	Prix du coton-fibre	\$/T
PGC	Prix de la graine de coton	\$/T
PLUI	Pluviométrie	mm d'eau
ε_t	Terme d'erreur	

Selon le résultat des estimations, la variable pluviométrie n'est pas significative et a été exclue du modèle final. Toutefois, l'impact de la pluviométrie sur la production agricole au Bénin n'est pas négligeable. La production cotonnière étant essentiellement pluviale, une faible pluviométrie ou une pluviométrie trop abondante affecte les récoltes.

Le rendement théorique aurait pu être utilisé comme variable d'anticipation. A défaut, un retard (rendement de l'année passée) a été introduit dans le rendement observé pour voir si les producteurs en tiennent compte dans leur comportement de production. Le rendement retardé n'a pas été significatif. Toutefois, il a permis d'améliorer la qualité de l'estimation.

Le résultat des estimations est présenté dans le tableau 1 ci-dessous³.

³ Voir annexe pour les commentaires sur la validité du modèle.

Tableau 1: Résultats des estimations

Variable dépendante	Quantité du coton produite		
Variables indépendantes	Coefficient	t-statistique	Probabilité
Constante	24.72459***	3.179209	0.0088
Population rurale	-1.506344**	-2.896796	0.0145
Prix du coton-graine	1.402645**	3.015562	0.0117
Prix du coton-fibre	-0.258096	-1.013300	0.3327
Prix de la graine de coton	0.140318	0.698244	0.4995
Prix moyen des intrants	-0.110127	-0.242686	0.8127
Rendement du coton-graine année t	1.338143**	2.538581	0.0275
Rendement du coton-graine année t-1	-0.483262	-0.999547	0.3390
R ²	0.764740	F-statistic	5.108113
Durbin-Watson stat	2.509423	Prob(F-statistic)	0.008481

*** : Significatif au seuil de 1% ; ** : Significatif au seuil de 5% ;

Le modèle montre que les variables qui expliquent significativement l'offre du coton-graine sont le prix au producteur, le rendement du coton à l'hectare et la population rurale, toute chose étant égale par ailleurs. Ces résultats traduisent que la production du coton est fonction des revenus que les producteurs espèrent obtenir. Plus le revenu espéré est élevé, plus la production de coton est importante. La chute de la production observée à partir de 2004 peut être en partie expliquée par la dégradation du revenu des producteurs de coton ; ce qui ne motive pas les paysans à s'adonner à la production. Les politiques visant à relancer la production doivent alors se focaliser davantage sur l'amélioration du revenu attendu par les producteurs. Ces politiques pourront porter sur l'amélioration du prix du coton graine, le développement et la diffusion des innovations permettant d'améliorer le rendement du coton. L'amélioration des rendements suppose que la recherche développe des variétés de coton à haut rendement, adaptées aux conditions agro-écologiques des zones de production et permettant d'avoir du coton-fibre de bonne qualité. Ceci constitue un challenge pour la recherche cotonnière béninoise.

Selon les estimations, le prix du coton-fibre, de la graine de coton et le prix des intrants n'ont pas été significatifs. Ce qui signifie que du point de vue statistique, il n'existe pas de lien fonctionnel linéaire entre ces variables et l'offre du coton-graine. L'absence d'influence du prix des intrants peut être expliquée en partie par les effets des subventions de l'Etat à la filière qui ont permis de maîtriser le prix des intrants et de les rendre relativement stable malgré les fluctuations sur le marché international. L'absence de relation linéaire entre les prix du coton-fibre et de la graine de coton d'une part et sur l'offre du coton-graine d'autre part montre que les ajustements de l'offre et de la demande du coton se font à l'abri des changements des prix mondiaux. Ceci traduit d'une part, l'efficacité des mécanismes de soutien et de stabilisation du prix du coton graine mise en œuvre par l'ONS jusqu'à la fin des

années 90 qui ont permis de garantir un prix stable au producteur malgré les fluctuations du prix sur le marché international et d'autre part, le non respect, à partir des années 2000, des principes retenus par les acteurs de l'interprofession pour la fixation du prix au producteur du coton présenté dans le chapitre 3 de l'annexe.

Par ailleurs, la variable main d'œuvre approchée par la population rurale a été significative, mais contribue négativement à l'offre de coton-graine. Ce résultat contre intuitif pourrait s'expliquer par plusieurs raisons : (i) la désaffection de cette population rurale pour la culture cotonnière au profit d'autres spéculations, (ii) l'amélioration de la scolarisation en milieu rural, (iii) le développement des activités non agricoles en milieu rural, et iv) le proxy lui-même (le remplacement de la main d'œuvre par la population rurale). Ainsi, une étude approfondie devra être faite pour mieux cerner la main d'œuvre déployée par la production cotonnière.

En définitive, le prix au producteur et les performances agronomiques du coton sont les principaux facteurs déterminants la production du coton. Il n'existe pas de lien statistique entre l'offre du coton-graine, le prix du coton-fibre et le prix de la graine de coton. Ainsi, pour accroître la production du coton, il faudra i) améliorer le prix au producteur ; ii) mettre l'accent sur la recherche et la diffusion des variétés du coton à fort potentiel de rendement et adaptées aux zones agro-écologiques productrices du coton et iii) vulgariser des techniques modernes de production visant à réduire les coûts de production.

3. Evaluation de l'efficacité des subventions

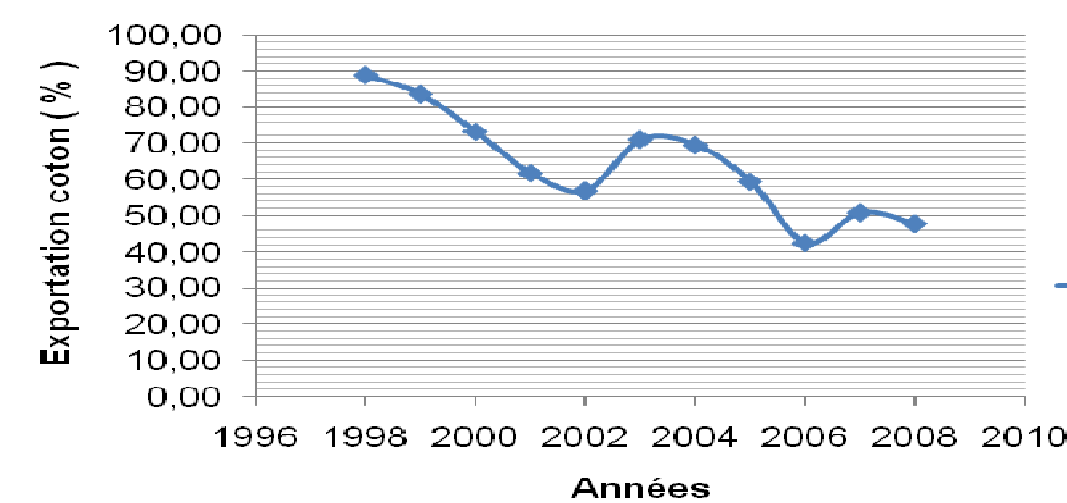
L'efficacité est définie comme la mesure dans laquelle les objectifs fixés au départ ont été atteints à la lumière des indicateurs de performances préalablement établis. Ainsi, la mission a retenu à l'issue des échanges avec les acteurs de la filière, d'analyser l'efficacité des subventions de l'état à travers leurs impacts sur la production du coton et les revenus des producteurs.

3.1. Contribution de la filière coton au PIB et aux recettes publiques

Le coton constitue la base de l'agro-industrie béninoise dans la mesure où il représente environ 60% de tissu industriel local⁴. En 2009, il a contribué en termes de valeur ajoutée, pour 13% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB). Le coton a aussi contribué pour 45% des recettes intérieures (Impôts et Trésor). Il constitue, la première source de devise du Bénin malgré ses faibles performances ces dernières années. Le graphique 1 présente l'évolution de la part du coton dans les recettes d'exportation de 1998 à 2008.

⁴ Avec dix huit (18) usines d'égrenage, deux (02) huileries et cinq (05) usines textiles, l'industrie liée au coton représente l'essentiel du tissu industriel du Bénin

Graphique 2:Part du coton dans les recettes d'exportations de 1998 à 2008



Source : réalisé par la mission à partir de l'exploitation des données statistiques de l'INSAE.

La part du coton dans les recettes d'exportation de biens affiche une tendance baissière depuis 1998. Elle représente en moyenne 73% de la valeur totale des exportations sur la période de 1998 à 2002 contre 59% sur la période de 2003 à 2007. En 2008, elle ne représentait qu'environ 49% de la valeur des exportations. Cette tendance est liée d'une part à la chute de la production de coton-graine et d'autre part, à l'effondrement des cours du coton sur le marché international et l'émergence d'autres filières agricoles au Bénin. En effet entre 1998 et 2007, les cours du coton-fibre sur le marché international ont connu une baisse en moyenne de 16%.

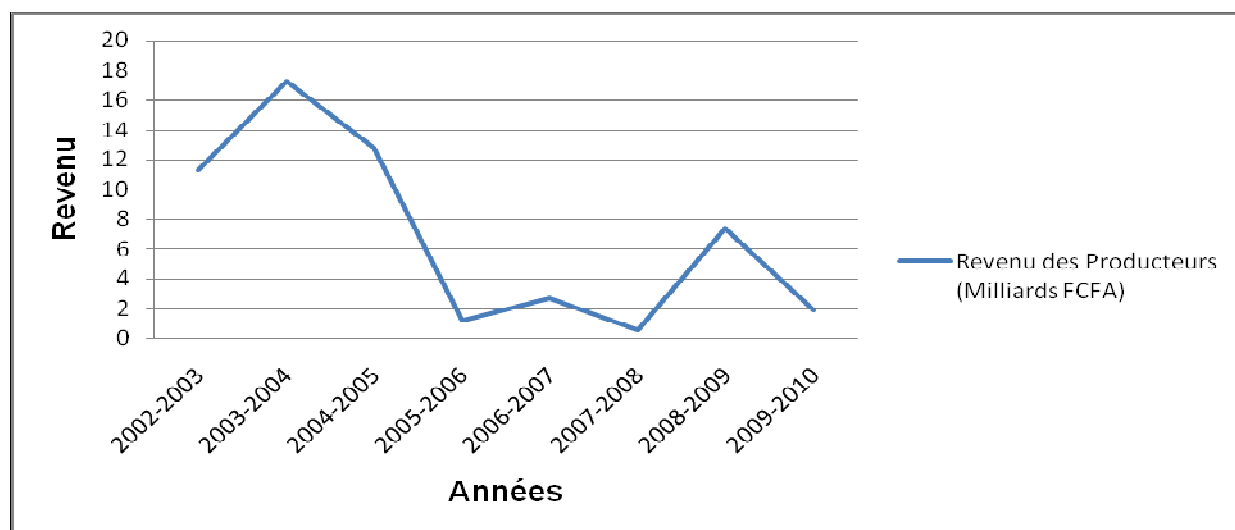
En définitive, malgré la chute de la production cotonnière ces cinq dernières années, la part du coton dans les recettes d'exportation reste toujours pépondérante. Sa contribution avoisine encore les 50% des recettes totales d'exportation. Le coton reste toujours la principale source de devise du Bénin malgré l'émergence d'autres filières agricoles que sont l'anacarde et l'ananas.

3.2. Contribution à la formation du revenu agricole et l'emploi rural

Le coton est la principale source de revenu monétaire des paysans qui le cultivent. Il procure aux producteurs agricoles de la zone Nord du Bénin environ deux-tiers à trois-quarts de leurs revenus monétaires (Tom et Wankpo, 2004)⁵. Le graphique 2 présente le revenu que le coton génère aux producteurs en termes de marge brute.

⁵ Tom, P. et Wankpo E. (2004). La production du coton au Bénin, résumé, Agriterra, Amsterdam, Pays bas, 28 p.

Graphique 3: Evolution du revenu des producteurs de 2002 à 2010 (en milliards de FCFA)



Source : réalisé par la mission à partir des données de l'ONS

On note une dégradation des revenus des producteurs de coton depuis 2003, en lien avec les prix au producteur et le renchérissement du prix des intrants.

Le coton génère un nombre très important d'emplois directs et indirects. En 2009, on dénombre environ 135 635 cotonculteurs dont 25 901 femmes (AIC, 2009)⁶. Selon le rapport conjoint de la FAO et de la BAD, en 2006 sur la filière coton en Afrique de l'Ouest, chaque tonne de coton-fibre représente de l'ordre de 320 hommes-jours de travail agricole assuré en partie par la main d'œuvre salariée. A cet emploi agricole s'ajoute d'autre part les emplois salariés créés par les sociétés cotonnières estimés à 3 500 emplois directs au plan national. Toutefois ces statistiques non moins importantes, sont en baisse par rapport à leur niveau de 2004, liées à l'abandon de la filière par bon nombre de producteurs. Ils prouvent cependant, le potentiel de la filière coton à générer de l'emploi rural.

Selon le même rapport, la production du coton consomme trois fois plus de main d'œuvre que les cultures céréalières. Ainsi, une filière coton prospère peut être un outil de lutte contre le chômage rural sans compter les emplois qui seront créés par les usines d'égrenage, les industries textiles et de trituration.

3.3. Efficacité des subventions de l'Etat

3.3.1. Les différents types de subvention à la filière coton

Fort de son importance dans l'économie, la filière coton bénéficie des appuis conséquents de l'Etat qui y injecte des ressources sous forme de subventions pour augmenter la production. Les subventions accordées à la filière par l'Etat peuvent être classées en trois types :

- subventions pour l'apurement des dettes des acteurs (producteurs et égreneurs) ;

⁶ AIC, (2009). Rapport d'évaluation de la campagne 2008-2009. 44p

- subventions du prix au producteur du coton-graine suite à l'effondrement des cours sur le marché international ;
- subvention du prix des engrais.

Le tableau 5 présente le point des subventions de l'état à la filière depuis la campagne 2000-2001 à la campagne 2009-2010.

Tableau 2 : Point des subventions à la filière coton

Subventions de l'Etat	Montants (en milliards de FCFA)
Cantonement de la dette 00-01,01-02, 02-03	2, 282
Païement des arriérés dus aux producteurs 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008	2, 759
Avance du gouvernement pour le démarrage des paiements aux producteurs pour apurement impayés crédit intrants	2, 829
Règlement de la dette des égreneurs hors mécanisme	4, 00
Subvention du prix du coton-graine suite à l'effondrement des cours 2001-2002 (45fcfa/kg) 2004-2005 (43fcfa/kg)	18, 675 18,037
Subvention des engrais 2004-2005 (5fcfa/kg) 2008-2009 (111,34fcfa/kg) 2009-2010 (188,08fcfa/kg)	0,460 6, 466 11, 2858
Total	67, 126

Source : AIC, 2010⁷

Depuis la campagne 2000-2001, l'Etat a injecté globalement 67,126 milliards⁸ de FCFA dans la filière coton. Environ 55% du montant total de la subvention a été utilisé pour garantir le prix au producteur du coton-graine suite à l'effondrement des cours sur le marché international du fait des subventions accordées par les pays développés à leurs producteurs et 27% pour maintenir le prix des engrais à un niveau incitatif.

3.3.2. Apurement des dettes des producteurs et égreneurs

La gestion de la filière coton a été caractérisée, à partir de la campagne 2000-2001, par l'accumulation des dettes des producteurs (sur crédit intrants) et des égreneurs (sur fonds coton). Cette situation, née de la mauvaise gestion au sein des associations des producteurs et des égreneurs, a mis à mal l'équilibre financier de la CSPR. On note ainsi une certaine méfiance et à la limite un découragement des producteurs, égreneurs et distributeurs d'intrants dans leur engagement dans la promotion de la filière. Cette méfiance a eu des impacts très néfastes sur le niveau de la production en 2005-2006 où le niveau de dette est devenu insoutenable pour l'équilibre financier de la filière. Ceci s'est traduit par une chute drastique de 55,4 % de la production de la campagne agricole 2005-2006 par rapport à son niveau en 2004-2005. Ainsi en 2006, pour soutenir les réformes d'assainissement de la filière, l'Etat a injecté sous forme de subvention environ 9,11 milliards de FCFA pour apurer les dettes des producteurs et des égreneurs. Cette subvention a eu pour effet de redonner confiance à tous

⁷ Association Interprofessionnelle du Coton (2010). Note d'information sur la filière coton. 12 p

⁸ A cela peut s'ajouter l'exonération des droits et taxes à l'importation dont bénéficient les engrais destinés à la culture du coton depuis 2003.

les acteurs en particulier les producteurs qui jusque là n'étaient pas rentrés en possession de leurs fonds coton. Ceci s'est traduit par la légère reprise de la production entre 2006 et 2008. Sans cet appui de l'Etat en 2006 qui a redonné confiance à certains producteurs, on n'aurait pas enregistré cette légère reprise qui n'a malheureusement été que de courte durée. Si la tendance observée en 2005-2006 suite au surendettement des acteurs se maintenait, la production serait de moins de 8000 tonnes en 2009-2010.

En définitive, les subventions de l'Etat portant sur l'apurement des dettes des producteurs et égreneurs ont été efficaces dans la mesure où elles ont permis de rétablir l'équilibre financier de la CSPR et de redonner confiance à ces acteurs.

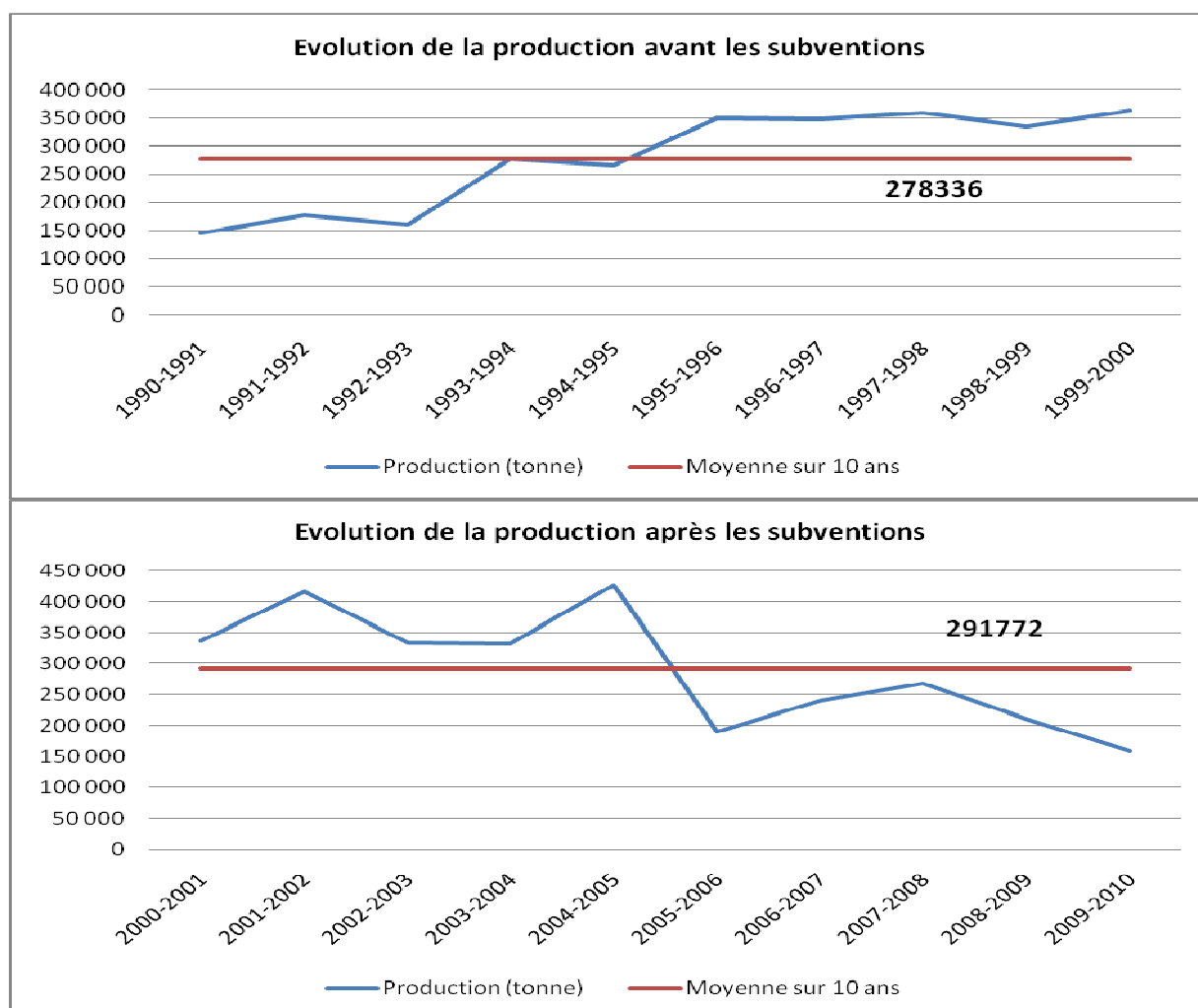
3.3.3. Subvention du prix au producteur et des engrais

La politique de subvention du prix du coton a commencé à partir de la campagne agricole 2001-2002. En effet, en 2001-2002 la production cotonnière était particulièrement bonne, mais le prix de la fibre sur le marché international ne permettait pas aux producteurs d'obtenir un prix rémunérateur. L'Etat a donc injecté environ 19 milliards de FCFA sous forme de subvention dans la filière pour remonter le prix d'achat aux producteurs. Le même scénario s'est reproduit en 2004-2005 où la production a atteint son niveau record de 426 251 tonnes. L'Etat y a aussi injecté environ 18,5 milliards de FCFA à raison de 43 FCFA/kg pour le coton-graine et 5 FCFA/kg pour l'engrais. Depuis la campagne 2008-2009, les subventions portent uniquement sur les engrais dans le but de les maintenir à un prix « accessible » aux producteurs. La subvention attendue sur les engrais pour la campagne en cours est estimée à 12,027 Milliards de FCFA. Le but des subventions est de relancer la production. Mais force est de constater qu'en dépit de l'accroissement de la subvention allouée à la filière coton depuis 2006, la production ne cesse de baisser. Elle est ressortie à environ 158 487 tonnes en 2009-2010, soit son niveau le plus bas depuis 1991. Ce qui rend encore plus difficile l'atteinte de l'objectif des 600 000 tonnes de coton-graine d'ici 2015. Toutefois, le faible niveau de la production ces quatre dernières années ne doit pas occulter les belles performances de la production entre 2000 et 2005 dû en partie aux subventions de l'Etat pour soutenir le prix au producteur suite à l'effondrement des cours sur le marché international.

En termes d'accroissement de la production cotonnière par la subvention du prix des engrais, les subventions ont été peu efficaces dans la mesure où la production a baissé en moyenne de 41% sur la période de 2008 à 2010. Par contre, les subventions sur le prix du coton-graine au producteur ont contribué à accroître la production en moyenne de 26%. Ainsi de façon globale, les subventions du prix du coton-graine et des engrais n'ont pas suffi pour accroître le niveau de la production par rapport à son niveau « d'avant la crise du coton ».

Comme le montre le graphique 3 ci-dessous, la moyenne de la production sur la période de 1990 à 2000 (période avant les subventions) est de 278 336 tonnes contre 291 772 tonnes sur la période 2000-2010. Toutefois, le *T-test* de student montre que la différence n'a pas été significative au seuil de 5% (p value = 0,74).

Graphique 4: Comparaison de moyenne de la production avant et après les subventions



Source : réalisé par la mission à partir des données de l'AIC

Les subventions visent aussi l'accroissement des revenus des acteurs, notamment les producteurs. Le tableau 6 montre la situation du revenu des producteurs avec ou sans les subventions.

Tableau 3: Revenu des producteurs avec ou sans les subventions

campagne	Revenu des Producteurs avec les subventions (FCFA)	Revenu des Producteurs sans les subventions (FCFA)	Différence (FCFA)
2001-2002	7 922 867 000	-10 841 818 000	18 764 685 000
2004-2005	12 831 270 000	-5 987 926 000	18 819 196 000
2008-2009	7 373 625 000	3 581 475 000	3 792 150 000
2009-2010	1 906 164 000	-3 812 328 000	5 718 492 000

Source : réalisé par la mission à partir des données de l'ONS

Les producteurs n'auraient pas dégagé de marge brute, si l'Etat n'avait pas subventionné la filière en 2001-2002, en 2004-2005 et en 2009-2010. Les pertes des producteurs sont évaluées à environs 11 Milliards, 6 Milliards et 4 Milliards de FCFA respectivement en 2001-2002, en 2004-2005 et en 2009-2010 en absence de toute subvention. La différence entre le revenu des

producteurs avec subvention et le revenu des producteurs sans subvention en 2001-2002 et en 2004-2005 est environ de 19 milliards de FCFA. Ceci témoigne de l'efficacité des subventions en termes d'impact sur le revenu des producteurs. Elles ont permis de garantir des revenus aux producteurs malgré un environnement international peu favorable. Toutefois, il est apparu que la subvention sur le prix du coton-graine a plus d'incidence sur les revenus des producteurs que celle sur le prix des engrais.

Comme l'illustre le tableau 7, les producteurs auraient gagné 47 FCFA/kg de coton si la subvention de la campagne 2009-2010 avait porté sur le prix du coton graine, au lieu des 12 FCFA/kg qu'ils ont gagnés.

Tableau 4: comparaison des marges brutes du producteur selon le type de subvention

campagne	Marge brute/kg avec subvention engrais	Marge brute/kg avec subvention sur le prix du coton-graine	Différence
2008-2009	35	48	-13
2009-2010	12	47	-35

Source : réalisé par la mission à partir des données de l'AIC et de l'ONS

4. Revue des actions/stratégies proposées pour dynamiser le pôle coton-textile

4.1. Stratégies de relance du secteur coton-graine

Après l'analyse diagnostique⁹ et la définition des approches de solutions pour un développement durable de la filière coton au Bénin, six (6) axes stratégiques ont été identifiés à savoir :

- l'amélioration de la production et de la productivité du coton graine et la rationalisation de la gestion des intrants ;
- la consolidation de la gouvernance et l'assainissement de la gestion des familles professionnelles et de l'interprofession ;
- le renforcement de la compétence de gestion administrative des OP
- la consolidation des acquis en matière de commercialisation et d'égrenage du coton graine.
- la promotion de la transformation locale du coton
- la protection de l'environnement.

Concernant l'axe stratégique principal « **Amélioration de la production et de la productivité du coton graine** », il était nécessaire de mettre en œuvre à travers les services

⁹ Nouvelle Approche Globale pour le Développement de la Filière Coton au Bénin, MAEP, Décembre 2008.

techniques sectoriels, les actions visant une amélioration durable de la production et de la productivité cotonnières. Dans ce cadre, les actions porteront sur les points ci-après :

- le renforcement de la recherche cotonnière ;
- la mise en œuvre d'un conseil agricole efficace ;
- le renforcement des connaissances des producteurs sur la LEC et son extension
- la gestion intégrée de la fertilité des sols ;
- la mécanisation agricole ;
- le développement de nouvelles technologies dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité
- la création de centres d'intérêts (système de motivation et développement des zones de production) entre producteurs, importateurs, distributeurs d'intrants et égreneurs dès que le niveau de production permettra un taux d'exploitation optimal des usines ;
- l'institution à terme d'un système d'affectation de coton graine d'une commune entière à un seul égreneur.

Il a été prévu de mettre en œuvre au titre des actions urgentes, le **Programme d'Assainissement et de Relance de la Filière Coton au Bénin**. Ce programme vise à assainir la gouvernance, relancer et améliorer la production cotonnière afin de couvrir les capacités d'égrenage des usines installées et d'accroître la part de revenus redistribués aux acteurs, notamment les producteurs, dans une perspective de réduction de la pauvreté.

De manière spécifique, il est prévu:

- d'accroître les superficies emblavées en culture cotonnière en vue d'atteindre 400 000 ha pour la campagne 2011-2012 ;
- d'améliorer sensiblement la productivité cotonnière afin d'obtenir un rendement moyen national de 1500 kg/ha au terme des trois années de mise en œuvre du programme tout en garantissant sa qualité;
- de maîtriser la gestion des facteurs de production et des services rendus aux producteurs ;
- de renforcer le leadership et la bonne gouvernance au sein des GPC, des GVPC, des CCPC et des autres OP de base des différents réseaux de cotonculteurs existants ;
- d'assurer le paiement régulier des producteurs.

Les actions mises en œuvre ont porté essentiellement sur :

- l'appui aux OP pour un meilleur fonctionnement et une bonne gouvernance tant sur le plan technique, institutionnel que sur le plan de la gestion des intrants à travers les formations et le suivi appui contrôle ;
- le renforcement de l'encadrement à travers le recrutement d'agents complémentaires par l'interprofession dans certaines zones cotonnières et la formation de tous les agents en poste dans ces zones ;
- le développement de la mécanisation à travers l'appui à la motorisation et à la culture attelée ;
- l'appui à la promotion d'approches de gestion intégrée de la fertilité des sols dans les zones cotonnières.

D'autre part, à partir des données recueillies à l'AIC¹⁰, il ressort que les principales stratégies pour la relance du secteur coton-graine portent sur :

- La gestion des intrants
- Le système d'encadrement des producteurs
- La gestion des OP
- La mécanisation de la culture du coton

❖ **La gestion des intrants**

La mauvaise gestion des intrants est la principale source de la désaffection des producteurs pour la culture du coton. Pour y remédier, il a été envisagé ce qui suit :

- mettre fin à la gestion solitaire des intrants au niveau local par les secrétaires de GVPC ;
- instaurer des règles de distribution transparentes des intrants au niveau de chaque GVPC ;
- recomposer les comités locaux de crédits intrants (CLCI) qui comprendront le président, le secrétaire et le trésorier des GVPC du village, le CPC et l'AAGC intervenant dans le village ;
- généraliser les CLCI dans toutes les 18 communes d'intervention du PARFCB ;
- recentrer les attributions de l'AAGC sur la gestion des intrants (semences, engrais, pesticides), la commercialisation, le recouvrement du crédit. L'AAGC participe en outre en collaboration avec le CPV à l'estimation des emblavures afin de cerner au mieux les besoins individuels d'intrants ;
- produire au niveau de l'AIC les documents de gestion des CLCI (bordereaux, fiches, règlement manuel de procédure etc.) avant le démarrage de la campagne.

¹⁰ Mission d'évaluation du personnel d'encadrement et réunion de restitution du 02 février 2010

❖ **Le système d'encadrement des producteurs**

S'agissant de l'encadrement des producteurs il faudra :

- conserver le système actuel de vulgarisation en veillant à une réduction du ratio d'encadrement. Le RCPA gère et coordonne l'ensemble du personnel d'encadrement de la commune ;
- impliquer les services d'ONG prestataires par département ou par groupe de communes pour le suivi en cascade avec l'AIC ;
- recruter le personnel complémentaire par le soin des ONG prestataires ;
- mettre en place une équipe centrale de suivi basée à Cotonou.

❖ **La gestion des OP**

Le contexte actuel est favorable pour une réforme profonde des organisations paysannes cotonnières. Il s'agira de faire une réforme profonde sans étape transitoire. A cet effet, l'AIC devra tout mettre en œuvre pour obtenir la collaboration des principaux responsables des réseaux de base et du CNPC.

Par ailleurs, un comité comprenant le CTOPEA et la DPLR devra élaborer les documents fondamentaux types et les contrats types devant lier chaque OP à l'AIC

❖ **La mécanisation de la culture du coton**

En ce qui concerne la mécanisation de la culture, il est envisagé ce qui suit :

- acquérir un lot de 80 tracteurs de puissance comprise entre 30-60 CV auprès du PPMA par l'AIC ;
- répartir et mettre en exploitation les tracteurs aux ONG prestataires de l'encadrement des producteurs par département ou par groupe de communes. Un contrat spécifique entre l'AIC et ces ONG précisera les modalités de cession et de gestion du matériel agricole ;
- mettre les équipements agricoles à la disposition des communes de Banikoara, Ségbana, Coby et Matéri.

En résumé, il ressort que les stratégies élaborées d'une part par le MAEP et d'autre part par les acteurs eux-mêmes (AIC) se recoupent et constituent des déclinaisons de la vision du Gouvernement pour la filière. Leur mise en œuvre permettra d'atteindre les principales réalisations suivantes :

- une amélioration du niveau actuel des rendements pour le porter à 1500 tonnes/ha à partir de 2012 ;
- une production cotonnière de 600 000 tonnes à partir de 2012.

4.2. Stratégies de relance du secteur textile

Les autorités béninoises des années 70 avaient perçu très clairement que la mise en place d'une industrie textile de transformation du coton fibre produit localement était une nécessité. Face à l'absence ou la défaillance des opérateurs privés, il y a eu une substitution de l'Etat dont l'appui était organisé au cas par cas selon une approche « projet » et non dans le cadre d'une approche sectorielle globale. Les actions entreprises ont donc permis la création de l'IDATEX devenue IBETEX, la prise de participation de 49% de l'Etat dans le capital social de la SOBETEX, la création de la SITEX sous la forme d'une société d'Etat.

Toutes les tentatives pour sauver ces entreprises n'ont pas donné les résultats escomptés, de sorte qu'à la veille de la dévaluation en 1994, le sous secteur textile se trouvait asphyxié. La dévaluation apporte alors un retournement de situation en restaurant le potentiel de compétitivité. L'Etat décide alors de tirer partie de cet avantage dans le cadre d'une stratégie révisée. Des études ont donc été entreprises pour établir un diagnostic objectif du sous secteur et proposer une stratégie réaliste de sa relance. Les conclusions de ces études mettaient l'accent sur la nécessité d'une approche plus offensive en recommandant une stratégie sectorielle globale.

A la différence de l'approche par projet, l'approche sectorielle globale :

- recouvre l'ensemble des activités liées au secteur qui dépendent de l'Etat pour la réglementation, le financement ou les garanties, notamment dans le cas des rapports avec les usines d'égrenage ;
- établit un équilibre optimal des ressources pour la consolidation des entreprises existantes et la promotion de nouvelles créations ;
- accorde une plus grande importance aux conditions de gestion offertes au secteur qu'à l'investissement ;
- intègre la dimension régionale et internationale ;
- pose le principe d'une concertation étroite entre pouvoirs publics, opérateurs privés et bailleurs de fonds.

Dans le cadre de la relance du sous secteur textile béninois, plusieurs études ont été réalisées dont les plus significatives sont :

➤ l'étude des stratégies de relance de la filière textile au Bénin après la dévaluation du franc CFA réalisée par le Cabinet SOFRECO à la demande du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi (Mai 1997). Son objectif était de mieux cerner les différents problèmes et d'entrevoir les possibilités de profiter d'avantage de la dévaluation du franc CFA afin d'affronter la compétition sur le marché mondial. Elle a fait un diagnostic de la filière qui lui a permis de conclure qu'un marché régional et international porteur existe pour la SITEX et le COTEB. La stratégie de relance était basée sur :

- la restauration de la compétitivité qui passe par la saturation des capacités de production par une amélioration de la productivité, et le contrôle des coûts salariaux à travers la baisse de l'effectif suite aux départs à la retraite ;
- la suppression dégressive de la subvention sur la matière première, subvention indispensable par ailleurs (à court terme) pour la survie de la filière ;
- la restructuration de la SITEX ;
- le désengagement de l'Etat.

Les recommandations de cette étude pour l'essentiel n'ont pas pu être mise en œuvre mais il faut souligner que la SITEX est passée en trois équipes quelque temps après, ce qui a permis d'améliorer les conditions de travail.

➤ l'étude de la stratégie pour le développement de la filière textile au Bénin réalisée par le cabinet Afrique Etude (février 1998) à la demande du même ministère. Elle est un complément de l'étude du cabinet SOFRECO. L'objectif stratégique était de transformer au Bénin 10% de la production nationale de coton-fibre au bout de dix ans. Après avoir mis en évidence les forces et les faiblesses des unités textiles existantes pour une relance stratégique, elle a conclu qu'un contexte favorable existe pour cette relance et a donc proposé un plan d'actions et une stratégie de mise en œuvre qui se résumait comme suit :

- sauvegarder les unités textiles existantes ;
- inciter à de nouveaux investissements ;
- rétablir la vérité du prix du coton-fibre ;
- maîtriser les coûts des facteurs pour être compétitif ;
- diversifier la production ;
- alléger la fiscalité en commençant par la suppression de la taxe sur le textile de 6% ;
- adopter un plan de formation et de recyclage des ressources humaines dans le textile.

Le succès dépend avant tout d'une ferme volonté politique qui devait se traduire par la mise en place de mesures incitatives largement favorables aux investisseurs privés. En application de ces recommandations, seule la taxe sur le textile a été supprimée. Les autres recommandations sont restées sans suite remarquable en raison du manque de volonté politique réel pour leur mise en œuvre.

Par ailleurs, suite au rapport d'étape sur la relance de la filière textile au Bénin et la communication N° 376/09 qui en a rendu compte au Conseil des Ministres, le Gouvernement a alors recruté un cabinet pour une étude approfondie du dossier. Cette étude a été confiée à l'International Fertilizer Development Center (IFDC) et son partenaire Abt Associates en considération de leur mandat et de leur volonté d'appuyer le renforcement du Secteur Coton du Bénin, et notamment la Relance de sa Filière Textile. Leur intervention entre dans le cadre du West Africa Coton Improvement Programme (WACIP) financé par l'Agence des États Unis pour le Développement International (USAID).

Conformément aux termes de référence, l'objet de cette étude vise à « approfondir le diagnostic établi dans le cadre de la relance de la filière textile au Bénin, élaborer un document de stratégie et assister le gouvernement dans la mise en œuvre de cette stratégie ».

A cet effet un mémorandum d'accord devait être signé entre le Gouvernement du Bénin et le WACIP/IFDC. Malheureusement, cet accord n'a pas pu être signé pour des raisons financières notamment, de sorte que la finalisation de l'étude, bien qu'en bonne voie, attend de l'être.

C'est le lieu de faire remarquer la lenteur des autorités compétentes à décider de la mise en œuvre pratique des observations, conclusions et recommandations pertinentes des études antérieures qui sont restées sans suite. Il semble qu'elles n'ont pas pris suffisamment

conscience de l'importance du développement industriel pour le décollage économique du Bénin.

Il faut souligner que l'industrialisation exige, au départ, la disponibilité d'une bonne qualité de l'énergie électrique à un prix incitatif pour les investisseurs. Par ailleurs, les investissements dans ce domaine sont très lourds et dépassent les capacités de certains des États pris individuellement, ce qui justifie les regroupements du genre CEB-NEPA. Beaucoup restent à faire pour disposer d'une énergie électrique pouvant satisfaire aux exigences du décollage industriel de nos États.

L'industrie textile elle-même nécessite de lourds investissements, un retour d'investissement long, avec des marges bénéficiaires relativement faibles en général, ce qui à priori, n'est pas incitatif pour les investisseurs privés qui, invités par exemple, à prendre des parts que l'État devait leur céder, dans le cadre des opérations de dénationalisation des entreprises comme le COTEB et la SITEX, ne se sont guère manifestés.

C'est pourquoi, il revient à l'État de créer les conditions qui garantissent la rentabilisation des investissements afin d'amener les opérateurs économiques à investir dans l'industrie textile. En effet, quand l'Etat, par la SONAPRA a créé les conditions réellement incitatives, les investisseurs privés ont été amenés à investir plus de 35 milliards dans les unités d'égrenage de coton, ce qui montre bien que quand les conditions sont attractives, les capitaux se mobilisent.

Enfin, l'Agenda vers une Economie Emergeante a retenu le pôle coton-textile comme l'un des piliers prioritaires à développer dans le cadre de l'émergence économique du Bénin. L'objectif visé est d'accroître et de stabiliser la production cotonnière à 600.000 tonnes de coton graine par an à l'horizon 2015 d'une part, et d'autre part de transformer localement 15% du coton-fibre, soit environ 36.000 tonnes.

5. Evaluation des impacts des stratégies de relances du pôle coton-textile et scénarii alternatifs

La mise en œuvre des différentes stratégies permettra d'atteindre à l'horizon 2015, les principaux objectifs suivants :

- accroître et stabiliser la production cotonnière à 600 000 tonnes de coton graine par an ;
- améliorer le niveau moyen des rendements de production de coton-graine pour le porter à 1500 tonnes/ha ;
- transformer localement 15% du coton-fibre, soit environ 36.000 tonnes. Le niveau de transformation locale actuelle est d'environ 3%, très loin de la cible. Les analyses effectuées ont montré que l'atteinte de cet objectif est irréaliste pour 2015. ainsi des mesures complémentaires ont été envisagées plus bas dans le point 6 du rapport.

L'analyse des contraintes de mise en œuvre des stratégies a permis de générer des scénarii alternatifs présentés dans la section suivante.

5.1. Scénarii alternatifs pour relancer la filière

5.1.1. Hypothèses

- L'étude a montré que les principaux déterminants de l'offre de coton-graine sont le prix au producteur et le rendement. Cette analyse vient justifier les pratiques dans la filière à savoir :
 - o Les négociations faites entre les différents acteurs chaque année pour augmenter si c'est possible le prix du coton-graine. Des efforts sont actuellement faits pour que ce prix soit connu des producteurs avant le début de la campagne afin de les inciter à produire davantage
 - o La stratégie qui consiste à améliorer le rendement du coton et le faire passer de son niveau moyen actuel de 1200 kg à l'hectare à 1500 kg/h
- Les analyses ont montré¹¹ que pour un rendement de 1200 kg à l'hectare, et pour réaliser l'objectif de production de 600.000 tonnes, il faut fixer le prix du coton graine à 300 F par kg. Il se dégage alors deux principales stratégies à mettre en œuvre pour réaliser l'objectif de production de 600.000 tonnes :
 - o la stratégie prix : 300 F/Kg, soit une augmentation de 50% par rapport au prix actuel de 200 F
 - o la stratégie rendement : amélioration le rendement du coton et le faire passer de son niveau moyen actuel de 1200 kg à l'hectare à 1500 kg/ha

La mise en œuvre pratique de ces deux stratégies se trouve contrainte par deux questions à savoir :

- Comment financer / soutenir ce prix de 300 F/Kg ?
- Quelles sont les chances d'atteinte de ce rendement cible ?

¹¹ Voir en annexe l'estimation de la relation entre le prix au producteur et l'offre de coton-graine

L'examen des réponses possibles à ces deux questions génère une infinité de situations alternatives dont quelques unes sont ci-dessous retenues.

5.1.2. Analyse des interrogations

Piste 1 : Analyse de la soutenabilité d'un prix de 300 FCFA par kg au producteur

L'objectif des 600 000 tonnes correspond à la capacité d'égrenage actuelle du pays. L'atteinte de cet objectif éliminera les surcoûts d'égrenage liés aux charges fixes et à la sous utilisation des usines. Selon AProBES Bénin (2007), cet excès de la capacité d'égrenage correspond à un surcoût d'égrenage de 20%. Ce qui équivaut à 69 FCFA par kg de coton égrené en se référant aux données de la campagne 2005-2006 où les coûts d'égrenage hors coton-graine étaient de 346 FCFA. Porter le niveau de la production à 600 000 tonnes permet d'économiser 69 FCFA ($346 \times 0,2$) sur l'égrenage du Kg de coton-fibre, ce qui permettrait d'augmenter le niveau actuel du prix d'achat de coton graine de 29 FCFA ($69 \times 0,42$) par kg, toutes choses étant égales par ailleurs.

Piste 2 : Influence du rendement sur le prix au producteur

Le prix de 300 F/kg pour un rendement de 1200 kg/ha équivaut à un prix de 240F /Kg pour un rendement de 1500 kg/ha. Autrement dit, accepter le prix de 300F/kg pour un rendement de 1200 kg/ha, équivaut à accepter le prix de 240 F/kg pour un rendement de 1500 kg/ha.

Prix pour un rendement de 1500 kg/Ha	Prix équivalent pour un rendement de 1200 kg/Ha
240 FCFA	300 FCFA
225 FCFA	281 FCFA
216 FCFA	270 FCFA

Piste 3 : A propos du rendement cible de 1500kg/ha

Le rendement est un facteur déterminant pour la relance de la production de coton. Son niveau moyen actuel est d'environ 1200 kg/ha. Toutefois, dans les bassins cotonniers, il existe toujours des producteurs isolés qui réalisent des rendements de 1500 kg/ha voire plus. Ces performances isolées sont dues au respect strict des itinéraires techniques par ces producteurs. Il s'agit entre autres : i) du respect des périodes de semi ; ii) du respect des périodes adéquates de sarclage ; iii) du respect des périodes de traitement phytosanitaire ; iv) du respect des dosages et qualités prescrits pour les engrais et insecticides etc.

Ainsi, le respect strict par tous les producteurs de coton des mesures citées ci-dessus permettrait d'améliorer le niveau actuel des rendements pour atteindre le niveau moyen de 1500 Kg/ha.

Par ailleurs, la recherche est une piste essentielle pour l'amélioration des rendements et fait partie des fonctions critiques de l'AIC. Même à ce niveau, le respect des prescriptions de recherche est obligatoire pour l'atteinte des résultats escomptés.

Il ne fait donc nul doute que "l'encadrement systématique des producteurs en vue du respect strict des mesures qui concourent à l'amélioration du rendement", apparaît comme la principale stratégie en ce qui concerne le volet rendement.

5.1.3. Les Scénarii retenus

Scénarii	Description/hypothèses	Indicateurs clés ¹²
Scénario central	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat continue de subventionner les intrants sur la base des analyses habituelles - Le rendement de 1500 Kg/Ha est obtenu - le prix de 240 F (200+29+11) par Kg de coton graine est accordé à travers 29F obtenu des égreneurs et un effort supplémentaire de 11F de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du prix du coton-graine de 46,34% par rapport au prix de 2003 (pour un rendement de 1200T/Ha) - Production cotonnière portée à 600.000t/an à partir de 2012
Scénario alternatif 1	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat continue de subventionner les intrants sur la base des analyses habituelles - le rendement de 1500 est obtenu - le prix de 225F (200+20 +5) par Kg de coton graine est accordé à travers 20F obtenu des égreneurs et un effort supplémentaire de 11F de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du prix du coton-graine de 37,07% par rapport au prix de 2003 (pour un rendement de 1200T/Ha) - Production cotonnière portée à 550.000t/an à partir de 2012
Scénario alternatif 2	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat continue de subventionner les intrants sur la base des analyses habituelles - le rendement de 1500 est obtenu - le prix de 216F (200+16+0) par Kg de coton graine est accordé à travers 16F obtenu des égreneurs et l'Etat ne fait aucun effort supplémentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du prix du coton-graine de 31,70% par rapport au prix de 2003 (pour un rendement de 1200T/Ha) - Production cotonnière portée à 535.000t/an à partir de 2012

¹² Voir en annexe l'estimation de la relation entre le prix au producteur et le chiffre d'affaire de l'égrenage de coton.

5.2. Résultats des simulations¹³

Cette section a évalué l'impact de l'objectif de production de 600 000 tonnes de coton sur les couches sociales concernées, les finances publiques, le cadre macroéconomique et l'atteinte des OMD.

L'outil utilisé est le MAMS¹⁴, qui est un Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC) dynamique conçu pour analyser les stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté à moyen et long termes tout en intégrant les études d'impact des différentes politiques pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les résultats des différentes simulations se présentent ainsi qu'il suit :

5.2.1. Impacts sur les indicateurs macroéconomiques

Les résultats des différentes simulations démontrent aisément qu'une augmentation du prix du coton-graine a un impact positif sur tous les agrégats macroéconomiques sur la période 2012-2015. Mieux, l'impact est plus appréciable en fonction du niveau d'augmentation de la production cotonnière, qui elle-même est fonction du prix du coton-graine et du rendement. Les résultats des différentes simulations sont présentés dans le tableau suivant :

¹³ Les canaux de transmission des impacts sont présentés en annexes

¹⁴ Voir plus de détail en annexe.

Tableau 5 : Impact sur les indicateurs macroéconomiques

AGREGATS MACROECONOMIQUES et INDICATEURS OMD	Simulation1 : Augmentation du prix du coton-graine de 46,34% par rapport aux prix de 2003		Simulation2 : Augmentation du prix du coton-graine de 37% par rapport aux prix de 2003		Simulation3 : Augmentation du prix du coton-graine de 31,7% par rapport aux prix de 2003		COMMENTAIRES
	Amélioration (Différence valeurs moyennes)	Variation relative (%)	Amélioration (Différence valeurs moyennes)	Variation relative (%)	Amélioration (Différence valeurs moyennes)	Variation relative (%)	
PIB aux prix du marché	7,02	0,22	4,61	0,14	3,48	0,11	Selon les résultats de la première simulation, le PIB aux prix du marché connaîtrait une augmentation annuelle moyenne d'environ 7 milliards de FCFA sur la période 2012-2015 soit un accroissement de 0,22% par rapport au scénario de base. Par contre pour les simulations 2 et 3, ces augmentations sont ressorties respectivement à 4,61 et 3,48 milliards représentant des accroissements de 0,14% et 0,11%.
CONSOMMATION	1,31	0,05	0,58	0,02	0,25	0,01	Pour la première simulation, la consommation, tirée par sa composante privée connaîtrait une augmentation annuelle moyenne de 1,31 milliards de FCFA représentant un accroissement de 0,05%. L'augmentation est de 0,58 milliards pour la 2 ^{ème} simulation soit un accroissement de 0,02% alors qu'elle est de 0,25 milliards pour la dernière simulation représentant un accroissement de 0,01%. Cette embellie de la consommation pourrait s'expliquer par le regain d'activité consécutif à l'augmentation de la production cotonnière ;
Publique	-1,01	-0,28	-0,76	-0,21	-0,64	-0,18	
Privée	2,32	0,09	1,35	0,05	0,90	0,04	
INVESTISSEMENT	4,15	0,70	2,90	0,49	2,31	0,39	L'investissement porté par sa composante publique, connaîtrait des augmentations annuelles moyennes respectives de 4,15, 2,9 et 2,31 milliards sur la période 2012-2015 pour les trois simulations soit des accroissements respectifs de 0,7%, 0,49% et 0,39% par rapport au scénario de base.
Public	3,70	1,31	2,63	0,93	2,11	0,75	

AGREGATS MACROECONOMIQUES et INDICATEURS OMD	Simulation1 : Augmentation du prix du coton-graine de 46,34% par rapport aux prix de 2003		Simulation2 : Augmentation du prix du coton-graine de 37% par rapport aux prix de 2003		Simulation3 : Augmentation du prix du coton-graine de 31,7% par rapport aux prix de 2003		COMMENTAIRES
	Amélioration (Différence valeurs moyennes)	Variation relative (%)	Amélioration (Différence valeurs moyennes)	Variation relative (%)	Amélioration (Différence valeurs moyennes)	Variation relative (%)	
Privé	0,46	0,15	0,28	0,09	0,20	0,07	
BALANCE COMMERCIALE	1,56	-0,58	1,12	-0,41	0,91	-0,34	Poussée par l'amélioration des exportations, la balance commerciale enregistrerait des augmentations annuelles moyennes respectives de 1,56, 1,12 et 0,91 pour les trois simulations réduisant respectivement le déficit commercial de 0,58%, 0,41% et 0,34%.
Exportations	3,43	0,51	2,42	0,36	1,92	0,29	
Importations	1,87	0,20	1,30	0,14	1,01	0,11	
DETTE PUBLIQUE	-22,31	-1,76	-16,33	-1,29	-13,49	-1,07	L'encours de la dette publique s'améliorerait respectivement de 1,76%, 1,29% et 1,07% pour les trois simulations par au scénario de base pour connaître des diminutions respectives de 22,31, 16,33 et 13,49 milliards de FCFA en moyenne annuelle.
Extérieure	-20,35	-1,63	-14,37	-1,15	-11,54	-0,92	
Intérieure	-1,96	-12,50	-1,96	-12,46	-1,95	-12,45	
RECETTES FISCALES	4,73	0,90	3,30	0,63	2,62	0,50	Les recettes fiscales connaîtraient des améliorations respectives en moyennes annuelles de 4,73, 3,30, 2,62 milliards pour les trois simulations soit des accroissements respectifs de 0,9%, 0,63% et 0,50% par rapport au scénario de base.
Taxes directes	0,24	0,19	0,21	0,16	0,18	0,14	
Taxes indirectes nettes	4,48	1,12	3,09	0,78	2,45	0,61	

5.2.2. Impacts sur les indicateurs OMD

A l'instar des agrégats macroéconomiques, les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) connaîtraient des améliorations significatives consécutives à l'augmentation de la production cotonnière.

Tableau 6: Impacts sur les indicateurs OMD

INDICATEURS OMD	Cible pour 2015 (%)	Scénario de base 2003 (%)	SIM1 Amélioration	SIM2 Amélioration	SIM3 Amélioration	COMMENTAIRES
OMD1 : Incidence de la pauvreté (%)	15,00	26,82	0,11	0,08	0,06	L'extrême pauvreté et la faim mesurée par l'incidence de la pauvreté s'améliorerait respectivement de 0,11 ; 0,08 et 0,06 point de pourcentage pour les trois simulations pour s'établir respectivement à 26,71%, 26,74% et 26,76% en 2015, ce qui est encore loin de la cible de 15% retenue pour les OMD.
OMD2 : Taux net d'achèvement du primaire (%)	97,00	60,74	0,03	0,02	0,01	Le taux net d'achèvement du primaire ressortirait respectivement à 60,77%, 60,76% et 60,77% en 2015 loin de la cible de 97% soit des améliorations respectives de 0,03, 0,02 et 0,01 point de pourcentage par rapport au scénario de base pour les trois simulations.
OMD4 : Taux de mortalité infantile (per 1.000)	29,70	7,93	0,03	0,02	0,02	Le taux de mortalité infantile connaîtrait des réductions respectives de 0,03, 0,02 et 0,02 point pour mille pour s'établir respectivement 7,90‰, 7,91‰ et 7,91‰ en 2015 pour les trois simulations. Il faut remarquer que l'OMD4 relatif à la réduction de la mortalité infantile est déjà réalisé par le Bénin.
OMD5 : Taux de mortalité maternelle (per 100.000)	39,00	51,79	0,44	0,31	0,25	Quant à la santé maternelle, on enregistre des augmentations respectives de 0,44, 0,31 et 0,25 pour 100.000,
OMD7a : L'accès à l'eau potable (%)	100,00	60,14	0,00	0,00	0,00	Les mesures préconisées par les différentes simulations sont sans impact sur l'accès à l'eau potable et à un assainissement sûr.
OMD7b : L'accès à un assainissement sûr(%)	58,00	12,71	0,00	0,00	0,00	

5.2.3. Impacts sur la consommation par type de ménage

Tableau 7: Impacts sur la consommation par type de ménage

Types de ménages	Consommation par tête en 2003	SIM1 Amélioration moyenne (2012-2015) (%)	SIM2 Amélioration moyenne (2012-2015) (%)	SIM3 Amélioration moyenne (2012-2015) (%)	COMMENTAIRES
Ménages ruraux riches	658,08	0,13	0,09	0,08	Les ménages ruraux pauvres bénéficieraient relativement plus de l'augmentation de la production de coton-graine que les autres types de ménages. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que le revenu par tête des ménages ruraux pauvres est relativement plus bas que celui des autres types de ménages.
Ménages ruraux pauvres	87,13	0,14	0,10	0,09	
Ménages urbains	894,60	0,13	0,09	0,08	

6. Mesures complémentaires pour dynamiser le pôle coton-textile.

6.1. Mesures complémentaires de relance de la sous filière coton-graine

Les mesures de relance de la production de coton-graine mises en œuvre à ce jour se résument entre autres en : i) la subvention des engrais, ii) le renforcement du système d'encadrement des producteurs, iii) la mécanisation agricole. Malgré toutes ces actions, la production s'est inscrite dans une tendance baissière depuis les cinq (05) dernières campagnes.

Les résultats des estimations montrent que les principaux facteurs qui influencent la production du coton sont le prix au producteur et les performances agronomiques du coton. Ainsi, les mesures complémentaires suivantes sont proposées :

- améliorer le rendement et le porter à une moyenne de 1500 kg/ha à travers :
 - la vulgarisation des techniques modernes de production visant à réduire les coûts de production ;
 - l'encadrement, la recherche et la diffusion des variétés du coton à fort potentiel de rendement et adaptées aux zones agro-écologiques productrices du coton
- améliorer le prix au producteur. Il pourra être porté à 240 FCFA pour un rendement de 1500kg/ha;

6.2. Mesures complémentaires à la relance du sous secteur des textiles du Bénin

Les mesures incitatives à la relance du sous secteur des textiles¹⁵ au Bénin résident dans les conditions et cadres favorables à créer pour attirer les investisseurs et pour le développement des industries textiles béninoises. Pour ce faire l'Etat béninois devra :

- marquer sa volonté politique formelle et ferme, qui est un préalable au succès de toute politique d'industrialisation. En effet, le développement d'un pays par la mise en œuvre de l'industrialisation est un choix politique qui doit se traduire concrètement dans les moyens mis en œuvre. Plusieurs mesures ont été recommandées au cours des années précédentes à l'issue de séminaires, journées et autres foras de réflexion, pour promouvoir le sous secteur textile, mais elles ont connu, pour la plupart, des blocages dans leur application, par manque de volonté politique. C'est pourquoi, la mise en œuvre effective du développement du sous secteur textile du Bénin doit faire l'objet d'une réelle préoccupation nationale. L'Etat devra résolument s'engager et affirmer, dans des actes concrets et irréversibles, sa volonté résolue de faire de l'industrie textile l'un des véritables moteurs du développement économique et social du Bénin. Cela devra se traduire par un réaménagement de la structure du Budget Général de l'Etat, avec des allocations de ressources conséquentes pour le secteur de l'industrie en général du sous secteur textile en particulier ;

¹⁵ Voir chapitre 2 de l'annexe pour l'analyse diagnostique du sous secteur des industries textiles au Bénin

- déclarer le sous secteur comme priorité nationale et concrétiser cette option parce qu'il fait parti des secteurs manufacturiers disposant d'énormes potentialités. La reconnaissance de l'importance de ce secteur devra se traduire notamment par: i) l'attention particulière accordée au secteur dans les documents de formulation de politique générale et industrielle, ii) le recentrage de la maitrise d'œuvre des structures administratives en charge de l'Industrie pour l'ensemble des questions relatives au sous secteur. Il est à déplorer que le Ministère en charge de l'Industrie ne dispose pas de ressources humaines, matérielles et financières suffisantes pouvant lui permettre d'asseoir et de mettre en œuvre une véritable politique de développement du secteur industriel en général, du sous secteur textile en particulier, iii) la sensibilisation pour une prise de conscience accrue, au niveau des organismes publics et privés chargés de la promotion et de la défense des intérêts nationaux, de l'importance que le gouvernement accorde désormais au sous secteur textile. Il s'agit d'une campagne de sensibilisation, véritablement dynamique, en faveur de la promotion de la consommation des produits textiles béninois dans lequel l'Etat doit s'investir. En effet, le meilleur exemple ne pouvant venir que de l'Etat, il faut qu'il se résolve à consommer "béninois" en toutes circonstances (dans l'administration publique, dans les réceptions officielles, etc.), et à le faire savoir. Le Béninois doit aimer ce qui est béninois; il doit exiger des industries textiles béninoises qu'elles lui offrent sur le marché les produits qu'il aime et qu'il demande ; ce mental-là sera également favorable à la promotion de l'industrialisation au Bénin. Enfin l'Etat devra renforcer la diplomatie de façon à en faire un instrument actif de promotion de l'exportation des produits textiles béninois.
- créer un environnement institutionnel, juridique, judiciaire et réglementaire approprié, sécurisant et dynamique pour attirer les investisseurs. Or, le contexte actuel est caractérisé par la faiblesse des structures chargées de l'encadrement des activités industrielles, la lourdeur administrative, les faux frais, et surtout la corruption. Cette situation a conduit à la dégradation des indicateurs relatifs au climat des affaires au Bénin (Doing Business de la Banque Mondiale). Malgré la mise en place des guichets uniques, le problème de la lourdeur administrative persiste du fait de leur non opérationnalité, ce qui entraîne des retards préjudiciables à l'investissement industriel. L'inadaptation et la rigidité de certains textes juridiques et réglementaires d'une part, et la corruption au niveau des appareils judiciaire et administratif d'autre part, soumettent les industriels à des tracasseries et des faux frais inutiles. Il s'agit là d'un problème de fond à résoudre le plus rapidement que possible. C'est pourquoi l'Etat doit procéder à la mise à jour de tous ces textes et à l'assainissement des structures en charge des investissements et des affaires en organisant les Etats Généraux des Industries.
- Promouvoir les infrastructures de base pour favoriser les investissements dans le sous secteur textile. L'aspiration des opérateurs industriels est de disposer d'infrastructures de base adéquates à des coûts susceptibles de garantir la compétitivité de leurs entreprises. Malheureusement, les infrastructures actuellement disponibles sont insuffisantes par rapport aux besoins exprimés. Ainsi, l'absence d'infrastructures propres aux activités industrielles telles que les zones industrielles ne facilite pas l'installation des investisseurs. Dans ce but, il devient impérieux d'accélérer toutes les

actions menées au plan interne et externe notamment auprès des partenaires au développement en vue de la mise en exploitation de la Zone Franche Industrielle du Bénin et des Sites Industriels puisque les études ont révélé qu'ils contribueront indubitablement à la densification du tissu industriel, à la promotion des moyennes et petites industries, à la promotion de la culture industrielle et de la culture d'entreprise au sein de la population des industriels béninois. Elles ont révélé aussi que la ZFI du Bénin contribuera à améliorer notablement la balance commerciale et qu'elle créera de nouveaux emplois. Au niveau des infrastructures communes à toutes les activités économiques, leur insuffisance concourt au non développement harmonieux du secteur industriel. En effet, la faible densité et le mauvais état des routes et chemins de fer limitent l'accès aux matières premières et le transport des produits finis. Le port et l'aéroport, malgré les dernières extensions, demeurent peu performants et leur capacité limitée au regard des besoins des activités industrielles. En ce qui concerne les infrastructures de formation et de recherche, elles sont insuffisantes et concentrées dans quelques grandes villes ; toute chose qui ne favorise pas le développement des capacités des ressources humaines utilisées dans l'industrie. Par ailleurs, l'absence de synergie entre les structures de formation et les entreprises industrielles n'encourage pas la promotion des activités de recherche-développement. Il importe donc de mettre en place une politique visant à assurer une formation en adéquation avec les besoins des industriels et à soutenir la recherche-développement. Le prix élevé des facteurs de production tels que l'eau, l'électricité et le téléphone, par rapport à la moyenne dans la sous-région, réduit l'efficacité productive des entreprises industrielles. Il importe de signaler que ces facteurs de production ne sont pas disponibles en permanence. C'est pourquoi l'Etat devra développer la production de ces facteurs et garantir leur qualité à des coûts compétitifs. L'énergie électrique étant l'un des facteurs de production les plus importants pour ce sous-secteur, il conviendrait qu'à l'instar de la Côte d'Ivoire, qu'une décision politique soit prise pour fixer son prix à 25 FCFA/kWh pour les industries textiles nationales. Quant à la faible productivité de la main d'œuvre, elle doit être améliorée par la formation. On fera en sorte que dès le début de leur formation, les normes standard soient connues des travailleurs et leur formation axée sur cet objectif afin qu'en fin de formation, ne soit retenus que ceux qui atteignent les rendements exigés pour chaque poste de travail.

- accompagner les efforts du Secteur Privé, par la promotion d'un environnement favorable et le motiver à s'engager davantage dans la création d'entreprises industrielles, en lui accordant des mesures incitatives conséquentes, tout en prenant en compte les cultures propres au Bénin.

6.3. Mesures complémentaires aux programmes d'actions inscrits dans l'Agenda vers une économie émergente.

Il est utile de rappeler que certaines usines ont été installées au Bénin, prioritairement, parce que notre pays est un des grands producteurs de coton-fibre en Afrique de l'ouest. Dans le cadre de la privatisation de l'outil industriel de la SONAPRA, certains responsables des industries transformatrices de coton-fibre avaient écrit aux autorités de tutelle pour demander, s'il était possible qu'une ou deux de ces usines d'égrenage soient cédées à ces entreprises aux

fins de garantir leur approvisionnement en coton fibre. A défaut de cela, ils souhaitent entrer dans le capital social de la nouvelle société, ce qui leur permettrait de faire connaître leurs préoccupations en vue de prévenir certaines situations dommageables pour le sous secteur des industries textiles du Bénin. Malheureusement, cette requête, portée par le Ministre de tutelle à l'attention de l'Autorité chargée de ce dossier, n'a pas eu gain de cause en son temps.

Maintenant il se trouve que, suite à la conjoncture, défavorable au plan national (en ce qui concerne la production de coton-graine qui a chuté au Bénin), mais favorable au plan internationale, et compte tenu des engagements déjà pris avec les clients étrangers, les égreneurs ont dû vendre toute leur production, de sorte que les entreprises transformatrices de coton-fibre du Bénin se retrouvent toutes contraintes d'arrêter leur production pour manque de coton fibre, leur matière première avec les conséquences sociales, économiques et peut-être politiques prévisibles.

Il est urgent que des mesures complémentaires soient prises pour éviter ces situations. Ces mesures ont trait aux conditions de cession de la matière première aux entreprises transformatrices du coton-fibre, notamment la fixation des prix, les conditions de paiement et les délais de livraison.

L'ensemble des entreprises textiles significatives du Bénin sont regroupées dans le Groupement des Transformateurs de Coton-fibre (GTCB), enregistrée sous le N°2004/0407/DEP-ATL-LITT/SG/SAG-ASSOC du 15 Septembre 2004. Cette structure devra devenir membre de l'Association Interprofessionnelle du Coton, l'AIC pour participer à son animation en qualité de structure regroupant les entreprises chargées de la transformation et de la mise en valeur d'une partie du coton-fibre produit au Bénin.

Les prix de cession de la fibre aux entreprises du GTCB doivent faire l'objet de négociations au sein d'un cadre institutionnel en vue d'aboutir à des règles claires applicables par les différentes parties impliquées comme cela se fait pour la fixation du prix du coton-graine. A ce sujet, rappelons que des propositions avaient été faites et devaient faire l'objet des négociations qui n'ont jamais pu avoir lieu. Il s'agit du rapport déposé au Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi (MICPE) par le Comité Chargé d'étudier et de proposer des solutions dans le cadre de l'approvisionnement des usines locales en matières premières. Dans ce rapport en effet, le comité proposait que, à l'instar du prix du coton-graine au producteur homologué par décret après négociation entre les acteurs, que celui du coton-fibre le soit également par le même décret par un mécanisme simple. Il s'agit de déterminer d'accord parties, un coefficient multiplicateur qui permet de déterminer le prix du coton-fibre à partir du prix du coton-graine. De la sorte, le prix de cession de cette matière première aux industries locales serait soustrait des fluctuations du cours mondial du coton-fibre. Ce coefficient, à partir du prix du coton-graine, intégrerait tous les facteurs de l'égrenage du coton-graine plus une marge. Le prix ainsi déterminé est celui de la qualité moyenne standard auquel seront appliquées des majorations pour les qualités supérieures et des décotes pour le bas de gamme. Le même rapport proposait que le décret fasse obligation à toute société d'égrenage de réserver un certain pourcentage de sa production de coton-fibre aux industries locales.

6.4. Modalités pratiques de mise en œuvre des mesures et actions proposées dans le rapport d'étape.

La transformation de 15% au moins de la production nationale de coton-fibre d'ici à l'horizon 2015 revient à ce que, les réformes en cours devant porter cette production annuelle à plus deux cent mille (240 000) tonnes, les 15% correspondent donc à environ trente mille (36 000) tonnes, ce qui revient à plus que décupler la quantité transformée actuellement au Bénin. C'est donc de cela qu'il s'agit. Il est préconisé, et cela à juste titre, de sauvegarder l'existant et de le faire sur la base d'une complémentarité des usines.

Il est indispensable en effet de prendre en compte les limites qu'imposent les infrastructures à l'heure actuelle et leur évolution dans le futur avant de penser à la transformation des 36 000 tonnes de coton fibre. Partant de cette donnée de base, la formule est donc une approche par phases étalée sur dix ans au moins dont la première consisterait à amener les unités existantes à une capacité annuelle d'environ 9 000 tonnes de consommation de coton-fibre dans un délai de trois ans jusqu'au moment où les infrastructures requises pour une industrie moderne seraient mises en place pour passer en phase II, suivie éventuellement, d'une phase III pour atteindre la consommation d'au moins 15% (36 000 tonnes) de coton-fibre que le Gouvernement du Bénin s'est fixée comme objectif.

6.4.1. Projet de Réhabilitation en phase I

Le marché visé est essentiellement régional pour cette phase et porte sur les corps habillés, les linges de maison (draps de lit T-shirt, serviettes gants de toilette) pour lesquels l'expérience de l'IBETEX est un acquis, (nous excluons à priori les pagnes où les asiatiques sont plus 'compétitifs' que nos entreprises locales).

La réhabilitation par entreprise se présente comme suit :

- **COTEB**

Le COTEB pourra vendre à la SITEX, les équipements encore fonctionnels de la préparation filature notamment la ligne de battage, Uniflock et la portion des cardes de même que les machines à tisser. Cannibaliser le reste des équipements qui peuvent l'être (comme pièces de rechanges pour les machines vendues à la SITEX) et envoyer à la casse le reste des équipements de la filature, et du tissage et disposer du reste des équipements encore fonctionnels du tissage et de la finition. A la confection, procéder à l'achat de quelques centaines de machines à coudre modernes pour les articles tissés et tricotés et remplacer tous les équipements auxiliaires à savoir les tables de coupe, les fers à repasser à vapeur, etc. De façon empirique, la production des costumes et des sous-vêtements en Afrique avoisine 12,5 unités par machiniste. Le rendement tournerait donc entre 65 000 et 80 000 unités par mois pour commencer. En ce qui concerne la main d'œuvre, ceci engendrerait la création d'au moins 600 emplois. Acheter en plus deux dizaines environ de machines à coudre modernes pour les articles en éponge et autres produits textiles domestiques. Ceci va donc générer quelques 30 emplois supplémentaires.

Le portefeuille initial de produits sera donc constitué des uniformes des militaires, des forces aériennes, de la police et des uniformes de cérémonies officielles, des uniformes médicaux, des uniformes municipaux, des tenues de travail, des uniformes scolaires, des T-shirts (si les

confectionneurs régionaux acceptent que COTEB leur fournisse ces produits au lieu que ce soit juste la maille), les sacs de récolte coton, les sacs d'emballage de coton fibre, les taies d'oreiller, les draps de lit, les serviettes (pour l'armée, les hôtels, les casernes, les hôpitaux/cliniques), etc.

COTEB dispose de 15 machines à tricoter fonctionnelles sur un total de 25. Les quelques unes qui sont entièrement opérationnelles avec une capacité de 200 kg/jour suffiraient pour produire approximativement quelques tonnes/mois de maille destinées en priorité au marché local. Mais, les fils qui seraient produits en coton conventionnel et éventuellement en coton bio à la SITEX, y seront lubrifiés et bobinés après épuration. Ceci améliorerait aussi l'efficacité des machines à tricoter et donc, la production, puisque habituellement les fils utilisés dans le tricotage sont légèrement lubrifiés. La machine pour le tricotage des côtes aura besoin d'être remise à neuf pour produire les cols et manches des T-shirts/Polos. Les autres équipements de tricotage pourraient donc être remis à neuf et/ou de nouvelles machines installées au fur et à mesure que la demande augmenterait pour les tricots et vêtements faits à base de coton conventionnel, par exemple, les T-shirts pour l'armée, la Police, etc.. Dans la sous région, et pourquoi pas, au plan international, de nouveaux marchés de la maille seront identifiés qui, avec la reprise de l'économie américaine, pourraient aussi être satisfaits. A ce niveau, il est impérieux de ne disposer que de machines neuves.

Pour les commandes sous-régionales des articles en maille pour la nouvelle compagnie, ce sont des produits blanchis et teints qu'il faut envisager pour la mise en place du processus de production. Il est donc essentiel que les équipements appropriés soient ajoutés. Bien qu'une nouvelle chaudière de marque ait été achetée, elle ne serait pas encore opérationnelle. L'eau utilisée a besoin d'être traitée auparavant. Pour le blanchiment/teinture des tricots, l'équipement actuel de COTEB est trop vieux et n'est donc pas approprié. Cela nécessiterait une unité de blanchiment/teinture qui doit pouvoir être étendue sur une base modulaire pour maintenir les capitaux investis dans la norme. Et quand les activités l'exigeront, on pourra faire les investissements complémentaires. Il y aura des tissus qui seront teints ou imprimés. Les équipements actuels de teinture pour tissu du COTEB sont inappropriés et doivent être renouvelés en fonction des articles à produire et de l'importance du marché à satisfaire. Pour les besoins de l'habillement des armées une unité d'impression serait nécessaire. Tout en ayant à l'idée que SOBETEX aurait des facilités de blanchiment/teinture-impression pour tissus, cela signifierait actuellement que l'industrie textile devrait pouvoir produire des articles aussi bien en maille qu'en tissus pour satisfaire les besoins du marché.

Une fois que l'atelier de confection serait entièrement fonctionnel et produirait des articles de bonne qualité et dans les délais, COTEB pourrait donc envisager explorer les marchés américain et Européen. C'est alors que COTEB serait préparé à rentrer dans la ZFI dans le but de profiter des avantages offerts aux pays du tiers monde par le contexte AGOA. Le plus important est que conformément aux avantages qu'offre actuellement la ZFI, les coûts des facteurs de production seraient considérablement réduits (50%) selon le Directeur Général de l'Agence d'Administration de la ZFI. Devenir une usine sous les conditions de la ZFI concorde avec les plans du Gouvernement de vouloir faire à Parakou un port sec. Comme indiqué plus haut, être une usine sous la ZFI a beaucoup d'avantage pour COTEB. Un port

sec à Parakou donne droit à biens d'autres avantages et pour cela, il faut donc que ces projets deviennent opérationnels le plus tôt possible.

En faisant de COTEB un producteur spécialisé d'articles confectionnés tricotés et tissés, ceci voudrait aussi dire que beaucoup moins d'effort sera fourni. Cela signifie aussi qu'il y aura de l'énergie électrique additionnelle disponible pour les unités industrielles basées à Parakou. Un essai du projet sisal à Parakou, s'il est conduit actuellement avec attention, pourrait apporter au COTEB une opportunité dans l'utilisation du biogaz pour produire du courant à un coût beaucoup plus réduit que celui actuel. Un système de traitement d'eau serait une nécessité pour COTEB, pas seulement pour faire tourner la Chaudière, mais beaucoup plus important pour les opérations de blanchiment et de teinture. Sans cela, COTEB aura des difficultés à exporter vers les marchés américains et européens (norme de qualité).

- **SITEX**

La SITEX pourrait devenir une entité spécialisée dans la filature et le tissage d'une gamme plus étendue de fils et de tissus autre que ce qui est actuellement produit. Les changements à opérer feront accroître la consommation en coton-fibre d'approximativement 5 000 tonnes par an sur les deux à trois ans à venir. Par rapport à son unité de filature classique, ceci devra être rénové. La Filature Open End sera ajoutée. Une petite unité de filature de coton bio est aussi envisageable pour les fils destinés à la maille avec des possibilités de lubrification, si la demande l'exigeait. Ceci sera produit sur les équipements de filature existants. Une peigneuse et une réunisseuse devraient être achetées. L'unité de production des fils coton bio peignés et fils conventionnels cardés/peignés desservirait COTEB pour ses besoins en tricotage (séparé à cause des problèmes de contamination). Bien qu'il ait été à l'origine, envisagé que les fils en provenance de l'unité de filature classique seront utilisés pour le tricotage, les fils produits de la filature Open End pourraient aussi être utilisés pour réduire davantage les coûts de production. Très peu d'équipements de filature ont besoin d'être transférés de COTEB et alors, il est suggéré de cannibaliser autant que possible des équipements, qui sont les mêmes que ceux de SITEX. Les bobinoirs du COTEB seraient donc rénovés une fois transportés à la SITEX qui achèterait ensuite les métiers à tisser opérationnels et les métiers à tisser éponge chez COTEB et installerait l'équipement de tissage qui se trouve au magasin de la SITEX. Les produits en portefeuille de la SITEX deviendraient alors:

Filature:

- Fils coton bio peigné et fil cardé conventionnel (lubrifié) pour l'unité de production d'articles maille de COTEB destiné à des clients de la sous région qui ont montré un intérêt considérable.
- Fils cardés classiques conventionnels pour tricotage à vendre au COTEB et les fils à tisser pour sa propre consommation (majorité des volumes).
- Fils conventionnel coton destiné à l'extension du tissage de la CBT
- Fils Open End

Tissage:

- Tissus d'emballage Coton
- Sacs pour cueillette de coton-graine

- Linges et tenues pour les hôtels, les hôpitaux/cliniques, l'armée/la police, les uniformes scolaires
- Drill et chevron pour l'armée et la police, les treillis et tenues de corvée, les uniformes pour cérémonies, tenue de travail, uniformes médicaux, et les tenues scolaires
- Les rideaux et les linges de maison
- Serviettes et éponges

Une petite unité de confection pourrait être ajoutée à la SITEX pour lui permettre de confectionner les sacs d'emballage tubulaires.

- **CBT**

Il y a, à part l'amélioration de la productivité et du rendement, très peu à faire à la CBT. L'amélioration de la performance et de la productivité vont alors largement réduire les coûts actuellement payés pour les heures supplémentaires. L'extension de l'unité de filature n'est pas envisagée. L'amélioration du rendement (d'environ 20%) permettrait à CBT de fonctionner aussi proche que possible de sa capacité nominale de production.

Bien que CBT ait une capacité nominale installée de 3900 tonnes par an, elle produit actuellement 2400 à 2700 tonnes en fonction des besoins de la production. CBT est en train de tourner en réalité à 65 à 70% de sa capacité. Ceci est dû à certaines situations peu contrôlables et d'autres incontrôlables (la main d'œuvre joue un grand rôle dans la faible performance actuellement atteinte. Les coupures de l'énergie électrique et son instabilité ont également une influence significative).

La CBT a en projet d'étendre son unité de tissage. Sachant que les améliorations du rendement augmenteront les volumes actuellement produits, il peut arriver que la demande en fils soit au delà de la capacité de production de fil de CBT. Cette différence devra donc être fournie par la SITEX.

Les produits en portefeuille de la CBT seraient donc:

- Fils cardés RS pour sa propre consommation (tissage)
- Tissus support pour impression (y compris les tissus pour les rideaux).

- **SOBETEX**

La SOBETEX continuera avec l'impression de pagne fancy pour les événementiels et si possible pour des exportations éventuelles jusqu'à ce que la CBT étende ses opérations de tissage. Il y a aussi l'opportunité de faire l'impression des camouflés pour les forces armées à partir des tissus de CBT et de SITEX. Ceci nécessiterait un autre investissement en système CAD/CAM (Computer Aided Design/Computer Aided Manufacturing), une machine de motifs/coupe nécessaire pour garder au minimum les rebuts et une modernisation de leur équipement actuel pour la gravure de même que des modifications devraient être apportées à leur ligne de blanchiment afin de l'accommoder à la teinture.

Dans le passé, COTEB tissait ses produits, les teignait et les envoyait à SOBETEX pour l'impression des camouflés et de là, ils retournaient à COTEB pour confection. Comme SOBETEX a déjà une unité de blanchiment, les modifications prévues pourraient leur

permettre de blanchir, teindre et imprimer et alors envoyer à COTEB pour réduire au mieux les coûts de transport/gestion.

Les modifications qui permettraient à SOBETEX de teindre et d'imprimer ouvrent des marchés additionnels à COTEB qui confectionnerait une large gamme de produits. Ceci permettrait aussi à la SOBETEX d'augmenter considérablement son rythme de fonctionnement et d'offrir des services de teinture/impression ou encore que l'entreprise puisse avoir sa propre clientèle pour tourner à son propre compte.

- **SOPAB**

Pour survivre, cette entreprise aura besoin d'une modernisation assez importante de ses équipements. La SOPAB était le seul producteur de coton hydrophile et de gaze au Bénin mais elle n'a pas su exploiter à fond les créneaux régionaux. La production a donc été ralentie. Si elle veut revenir à une opération réussie, il faudra remettre en état et moderniser la machinerie. La direction de la SOPAB est dynamique. SOPAB est à la recherche d'un partenaire externe pour aider à acheter de nouvelles machines et lancer des activités de marketing, et à cette fin, pourra envisager un programme pilote d'assistance technique et soutien technique avec partage de coûts (entre la SOPAB et une société de marketing et de consultations techniques). La première étape serait le financement d'un audit économique, technique et commercial, suivi de l'obtention de prêts bancaires pour rénover et remplacer l'équipement.

Une des options qui se présentent à la SOPAB est l'approvisionnement en gaze médicale auprès de la SITEX ou de la CBT plutôt que de l'importer. Cela réduirait les coûts de transport et les délais d'attente, éliminant la nécessité d'avoir recours à une lettre de crédit et diminuerait probablement le coût du tissu. Cela augmenterait la demande pour des textiles nationaux et réduirait probablement les coûts. L'équipement de la SITEX et de la CBT (les métiers) pourrait produire ce type de tissu bien qu'il faille un numéro de fil plus fin.

COUTS ESTIMATIFS PRELIMINAIRES

- **COTEB**

Les coûts estimatifs préliminaires pour la remise à neuf d'une ligne modulaire de Blanchement/Teinture, tricotage et finition de même que les équipements de confection peuvent être évalués à environ 7,4 milliards de FCFA.

- **SITEX**

Le déplacement des équipements de COTEB vers SITEX et leur installation, la remise en état du système de conditionnement d'air, la revalorisation des équipements de tissage, l'achat de machines OE, et une petite unité de confection (si elle produisait les sacs de récolte) vont probablement coûter environ 6,6 milliards de FCFA.

- **CBT**

Installation d'une petite unité de confection (s'ils décident de confectionner des sacs de récolte) pourrait coûter moins de 74 millions de FCFA.

- ***SOBETEX***

Le coût d'un système CAD/CAM reconditionné et la remise à jour des équipements de gravure coûterait environ 1 milliard de FCFA (les équipements neufs coûteraient dans les environs de 3,9 milliards de FCFA).

- ***Addition des coûts***

Le coût de revient pour que l'industrie soit amenée à consommer 9 000 tonnes de coton-fibre pourrait revenir aux environs de 15,074 milliards de FCFA. Ceci changerait considérablement au même moment la gamme de produits textiles Béninois et leur possibilité à soutenir la compétition sur les différents marchés à la phase 1 (les deux à trois premières années).

6.4.2. Propositions de phase II et III

Pour atteindre l'objectif du Gouvernement de consommer 36 000 tonnes par an de coton-fibre d'ici à l'an 2015, nous avons adopté que le textile et les vêtements à produire soient conformes aux exigences requises par le marché américain dans le cadre du contexte AGOA. Le ratio, pour des références faciles est de 1/3 d'articles en maille et 2/3 d'articles en tissu. En d'autres termes, la maille représenterait 12 000 tonnes et les tissus 24 000 tonnes pour atteindre les 36 000 tonnes fixées par le Gouvernement en termes de bénéfice/valeur ajoutée d'ici à l'an 2015. Toutefois, il faut rappeler que le visa AGOA obtenu par le Bénin expire en 2012. Il faudra donc songer à le renouveler.

Les Etats-Unis importent pour plus de \$60 milliards de vêtement par an. De ceci, les pays éligibles par le contexte AGOA représentent moins de 2%. Certains des grands exportateurs d'Afrique sous le contexte AGOA sont le Lesotho et Madagascar qui ont exporté respectivement \$339.7 et \$278.8 millions de vêtement aux Etats-Unis (86.7 et 77.5 millions de mètres carrés respectivement). Transformer les 36 000 tonnes de coton serait, en termes de vêtement, équivalent à ce que Madagascar ou Lesotho exporte actuellement.

Production entièrement verticale (du fil au vêtement)

En termes d'exportation de fils jusqu'aux vêtements proposés ci-dessous, la raison principale est que les usines d'exportation de fils et/ou tissus en provenance de l'Afrique ont presque toutes disparu. Les fils coton et les tissus sont devenus des commodités. Ils ne sont pas en mesure de soutenir la compétition avec les usines dans les pays orientaux en termes de volumes, de variétés (qualité et classe) et de prix. Les seules usines de textiles qui survivent actuellement sont celles-là qui font une production verticale (du fil au vêtement). En partie, la raison est la valeur ajoutée (pas seulement du fil au vêtement, mais la conception, le marketing, l'embellissement – en d'autres termes le vendeur complet), mais aussi du fait qu'il y a une préférence de la part des acheteurs de s'approvisionner directement des usines entièrement verticales (délai plus court, élimination des frais de transport/gestion et un grand effondrement du contrôle sur les événementiels).

Equipements, Coûts et Infrastructures requis

L'information décrite ci-dessous est illustrative de ce qui serait requis, compte tenu de la qualité actuelle du textile et des opérations en rapport avec la confection des vêtements en Afrique. C'est le cas au Lesotho, en Ile Maurice, au Swaziland où les industries sont modernes, efficaces et utilisant de nouveaux équipements de moins de 5 ans d'âge. Ces unités industrielles sont verticalement et/ou horizontalement intégrées à la chaîne de valeur ajoutée.

Maille (Du Fil au vêtement)

Pour consommer 12 000 tonnes de fils de coton pour la fabrication de la maille dans le but de faire le tricotage et la teinture des T-shirts, Polos, etc, il faudra prévoir une usine de 36 000 mètres carrés couverts (2 x 18 000 m² chacune) comprenant pour chacune : 6 000 m² pour les opérations de tricotage, 3 000 m² pour le magasinage de fils, de la maille et aussi 9 000 m² pour les opérations de teinture.

En termes de filature, un mélange de fil Open End, de fils classiques cardés et de fils classiques peignés serait requis. Pour les stocks de fibre, (minimum de 3 mois de stock) au battage, au cardage, au peignage, à la filature et au magasin de fils, approximativement 30 000 à 36 000 m² d'espace sont requis. Les opérations ci-dessus généreront 4 200 emplois.

En ce qui concerne les vêtements et en citant en exemple la taille de la ligne de fabrication de vêtement au Lesotho (capacités, facilités de nettoyage des vêtements, broderie, facilités d'impression, matériels et emmagasinage des produits finis et les vêtements mixtes); le volume de maille pourrait être transformé en 4,8 millions d'articles tricotés par mois. Ceci nécessiterait, en se basant sur la productivité au Lesotho (approximativement 25 à 30 vêtements par machiniste par jour) environ 7 200 machines à coudre, au moins 10 800 personnes et environ 72 000 m² d'espace sous abri (c'est à dire environ 12 usines de 6 000 m² chacune).

La transformation des 12 000 tonnes de coton-fibre, du fil au vêtement, nécessiterait environ 144 000 m² d'espace (sans compter l'espace pour le transport et ses manipulations) et emploierait 15 000 personnes non compris la logistique de transport.

En termes d'utilités requises, la filature, le tricotage et les opérations de teinture consommeraient à peu près 66 millions de kWh par an, plus 6,6 millions de litres de fuel lourd pour la Chaudière « génératrice de vapeur » et 990 000 kg de gaz liquéfié par an. En termes d'eau pour la teinture de la maille, ceci nécessiterait environ 1 452 000 m³ par an.

A part le terrain, les bâtiments de l'usine et la fourniture d'utilitaires en termes de facilités d'infrastructure, il y aura aussi un besoin de sites pour le traitement/recyclage de l'eau usée et aussi de déjection des déchets solides (déchets solides comme les sels représenteraient approximativement 1 200 tonnes par an).

En dehors de la logistique de transport pour tous les employés des usines, il y aura lieu de considérer le transport de 3 à 4 conteneurs de 40 pieds de vêtements par jour vers le port, déjà congestionné, mis à part les logistiques de transport destinées à déplacer le coton à l'usine de

filature, puis du tricotage aux confectionneurs de vêtements, même si toutes les usines étaient situées au même endroit qui servirait de complexe industriel, comme une zone d'exportation. Ceci exclu encore, le mouvement de 11 500 personnes en déplacement du et vers le lieu de travail. A tout ceci, il faut ajouter tous ce qui est nécessaire pour la transformation des 24 000 tonnes de coton-fibre en tissu confectionné.

Articles Tissés (Des Fils aux Vêtements)

Les 24 000 tonnes de coton-fibre à consommer pour le tissage ont été partagé 50/50 entre denim et serges/drills (chinons/uniformes) et nécessiteraient 180 000 m² espace sous abri. Ceci inclura l'emmagasinage des fibres, des fils et des tissus, de la ligne de battage au tissage et à la teinture/ finition. Ceci équivaldrait à approximativement 21,6 millions de mètres linéaires de denim indigo par an et un surplus de 39,6 millions de mètres linéaires de serge/drills. La consommation d'énergie électrique pour les deux sites serait approximativement 156 millions kWh par an. La consommation d'eau serait dans l'ordre de 2,4 millions m³ par an. Ceci exclu la consommation électrique des fabricants de vêtement et le site de nettoyage des jeans aussi. Ces opérations verticalement intégrées (filature, tissage, teinture et finition) emploieraient entre 3 600 et 4 200 personnes pour le sergé/drill et 2400 pour le denim soit 6 600 emplois.

La production approximative de 21,6 millions de mètres linéaires de denim donne approximativement 10,8 millions de jeans par an (pour hommes et prenant en compte que le jean US a besoin de plus de tissu que le jean européen). Sur les serges/drills (chinons, etc.), qui utilisent presque les mêmes ratios, ceci équivaldrait à 18,9 millions de pantalons. Il faudra remarquer que pour les raisons de cet exercice, nous n'avons pas pris en compte les déchets/pertes connues dans la coupe des tissus, etc. Toujours, en se basant sur les opérations du Lesotho qui sont les grands producteurs de jeans dans l'Afrique Sub-saharienne, les fabricants de vêtement au Bénin auront besoin d'embaucher dans l'ordre de 19 800 personnes desquelles 13 200 seraient machinistes qui produiraient 43,2 millions de tissus de poids au mètre linéaire relativement faible. Exporter ces quantités de vêtement prendrait entre 6 et 8 conteneurs de 40 pieds par jour.

Une fois de plus, en se basant sur les confections de vêtements en tissus du Lesotho, ceci équivaldrait à 144 000 m² d'espace sous abri. Tout en assumant que l'usine de taille moyenne occuperait 20 000 m², il faudra donc compter 7 grandes usines.

En termes d'utilitaires pour les opérations de tissage, il n'est pas opportun de les détailler tous (électricité, gaz, fuel lourd), rejet des déchets solides, sites de traitement d'eau, consommation d'eau, etc. Le simple fait d'exiger environ 468 000 m² de bâtiments d'usines (144 000 et 324 000 pour fils pour le tricotage et le fils à tisser) pour consommer 36 000 tonnes de coton-fibre coûterait, tout en assumant \$500/m², environ \$234 millions. Ceci exclu toutes les infrastructures y afférant (routières, installation électrique, sites de déjection des eaux usées, sites de déjection des déchets solides, des conduits de gaz, etc.). Puisque 40 000 personnes seraient directement employées, ceci nécessiterait une grande logistique de transport pour déplacer tout ce monde deux fois par jour.

Pour former environ 25 000 personnes initialement comme employés sans des facilités de formation nécessiterait non seulement de grandes écoles de formation, mais aussi beaucoup d'expatriés pour former les potentiels employés jusqu'à ce que les connaissances de ces formations puissent être transférées. En discutant avec les usines textiles, un nombre important du staff des unités de filature, tissage, teinture et finition serait à former à l'extérieur et il y a donc à craindre que beaucoup d'entre eux ne reviendraient pas. Bien que le port soit en train d'être agrandi pour pouvoir contenir l'actuelle congestion, ajouter encore 2400 conteneurs par an le surchargerait encore davantage.

Tels sont les grandes lignes d'une stratégie de relance du sous secteur textile béninois que l'on pourrait résumer de la manière suivante :

- Une première phase de réhabilitation des usines textiles existantes qui permettrait de faire une mise à niveau de la production du point de vue quantité mais surtout du point de vue qualité, délai de livraison et autres exigences des marchés nationaux, sous régionaux et internationaux.
- Une seconde et une troisième phases où l'on envisagerait le marché américain dans le cadre de l'AGOA en produisant des articles de qualité certifiée dans des usines entièrement intégrées du fil au prêt à porter, produisant des articles aussi bien en maille qu'en tissu, teints et/ou imprimés, avec des équipements modernes, un personnel bien formé et compétent dans un cadre institutionnel réadapté aux exigences du DOING BUSINESS de la Banque Mondiale et d'un marché international très exigeant et très concurrentiel.

Dans le cadre de cette étude, l'objectif est de montrer que les potentialités existent et qu'il est possible de disposer, dans un délai raisonnable, d'un sous secteur textile compétitif, véritable pôle de développement, créateur d'emplois et de richesse. La relance du sous secteur textile se fera par étapes et de la manière suivante :

- La première étape de réhabilitation des entreprises existantes, après plusieurs exercices de contreperformance à tous les niveaux, sur la base de la haute qualité et de la gamme variée de la nouvelle production, permettra de redonner confiance en l'industrie textile béninoise, qui pourra renouer ses relations privilégiées d'abord avec le marché local. Le fonctionnement à pleine capacité des usines qui transformeront le coton-fibre en fil de diverses qualités, puis en tricots ou en tissus de diverses contextures, de diverses armures qui seront ensuite teints et/ou imprimés et enfin confectionnés en divers articles, couvrant ainsi toute la chaîne de transformation des textiles, donnera une bonne renommée au textile béninois et le valorisera aux plans régional et international. Elle est réalisable dans un délai de trois ans et elle permettrait de consommer entre 8 000 et 9 000 tonnes de coton-fibre (entre 4000T et 5000T par la SITEX et 4000 T à la CBT). Les investissements seraient de l'ordre de 15,074 milliards de F CFA. En vue de la mise en œuvre des étapes II et III, cette phase donnera également à l'Etat, le temps nécessaire pour mettre en place les infrastructures requises pour rendre fonctionnelle la ZFI (électricité, installation de traitement des eaux, routes etc.) pour attirer les investissements étrangers. La formation

des agents de diverses catégories professionnelles aura pour objectif de les amener à des niveaux de productivité conformes aux standards internationaux surtout ceux de la Chine.

- La seconde étape pourra intervenir pour répondre aux besoins des marchés de la sous région et surtout le marché américain dans le cadre de l'AGOA avec des investissements complémentaires dans chacune des usines COTEB, SITEX qui deviendraient de véritables complexes intégrés. La CBT, la SOBETEX et la SOPAB, chacune avec sa spécificité, permettront de compléter la gamme des industries textiles béninoises. Le délai de son exécution tiendra compte de la mise en place par l'Etat des infrastructures adéquates et des moyens financiers nécessaires. Si les conditions sont réunies, cette phase pourrait intervenir dans les trois à quatre années qui suivront la phase de réhabilitation. Le COTEB pourrait consommer 8 000 tonnes, la SITEX consommerait 5 000 tonnes supplémentaires ce qui porterait son total à 10 000 tonnes. La CBT poursuivrait ses activités avec les partenaires chinois qui ont la décision à ce niveau. La consommation totale en coton-fibre passerait à 22 000 tonnes. Les investissements pour la réalisation d'usines intégrées pour la production de denim et de divers articles destinés au marché américain seraient de l'ordre \$388 millions
- La troisième étape permettra de faire de nouveaux investissements pour compléter le COTEB et la SITEX et pour la création de nouvelles usines intégrées dont les produits seront destinés au vaste marché américain qui attend toujours les articles produits en Afrique dans le cadre de l'AGOA. Rappelons que moins de 2% de ce vaste marché sont satisfaits par les pays africains. La consommation en coton-fibre du COTEB passerait à 12 000 tonnes, celle de la SITEX à 12 000 tonnes et les nouvelles usines intégrées consommeraient 8 000 tonnes et la CBT, ses 4 000 tonnes. Bien sûr la position des partenaires chinois peut faire apporter des modifications à ce plan mais le principe est tracé. Les investissements supplémentaires seraient de l'ordre de \$ 287 millions et pourraient intervenir dans un délai de trois ans dès que les ressources et les infrastructures seraient disponibles. La mise en place de cette relance se traduit par les 'agrégats' contenu dans le tableau 11 :

Tableau 8: Agrégats pour la relance du sous secteur textile

Type d'investissement	Estimation de la quantité et du coût
Bâtiments	468 000 m ² (46,8 Ha) couverts pour un coût de \$234 millions
Equipements	Filature, tissage, tricotage, teinture/impression, confection = \$705 millions
Emplois	41 400 dont 30 600 pour la confection et 10 800 pour la filature, le tissage, le tricotage et la finition (teinture, impression, apprêts)
Energie électrique	222x10 ⁶ kWh Eau : 3,852 millions de m ³
Production tissu	21,6 millions ml de denim indigo et 39,6 millions ml de sergé/drill
Production maille	9 600 tonnes de tricot environ correspondant à 48 millions de vêtements
Transport	Douze (12) conteneurs de 40 pieds (12m) de produits textiles par jour

Source : réalisé par la mission

La stratégie proposée permet de sauvegarder le potentiel existant et de le redynamiser sur des bases sûres pour son expansion à certaines conditions qu'il convient de rappeler :

- Une ferme volonté politique clairement exprimée et mise en œuvre, comme ce fut le cas pendant la période révolutionnaire, mais avec l'objectif global, de faire du Bénin un pays qui a décidé de mettre en place un tissu industriel dense, diversifié et compétitif permettant de satisfaire les besoins de la population, de conquérir le marché international et de contribuer à la croissance et à la réduction de la pauvreté.
- Garantir aux industries textiles locales, leur approvisionnement en matière première à des conditions favorables.
- Créer les conditions et cadres favorables, incitatifs pour les investisseurs et leur garantissant la rentabilisation de leurs affaires.

La stratégie de développement par phases du sous secteur textile béninois que nous proposons prend en compte les différents objectifs du rapport d'étape que sont :

- Transformer au moins 15% de la production nationale de coton-fibre d'ici à l'horizon 2015. Nous devons souligner que, pour des raisons pratiques, cet objectif est difficile à atteindre. Il faut d'abord que pendant la première phase, qui est celle de la remise à niveau des usines existantes, les conditions de qualité de la production, de productivité des équipements et du personnel garantissant un bon rapport qualité/prix soient maîtrisées. Il faut ensuite que soient résolus, les problèmes relatifs aux facteurs de production notamment : i) l'approvisionnement en matière première à des conditions favorables, ii) la disponibilité en quantité mais surtout en qualité des énergies (électrique et calorifiques) et de l'eau, iii) la mise en place des infrastructures de base des transports et des télécommunications à des prix compétitifs.
- Renforcer la compétitivité des usines textiles. La première phase que nous proposons ci-dessus permet la réorganisation de leur production, à condition que les ressources humaines soient formées de manière à pouvoir correspondre aux nouvelles technologies des équipements pour une productivité répondant aux normes internationales.
- Exploiter au mieux les opportunités commerciales. Ceci passe d'abord par la promotion de la consommation, au plan local, des produits textiles béninois. Au cours de la première phase de la stratégie présentée supra, cette action servira à apprécier la capacité des unités réhabilitées à pouvoir mettre sur le marché local, à titre d'essai, des articles très diversifiés, présentant un bon rapport qualité/prix à l'exclusion du pagné pour lequel les asiatiques sont plus compétitifs. Ensuite il sera possible, de chercher à conquérir les marchés sous régional puis international. Dans cette optique le marché américain, dans le cadre que nous offre l'AGOA dont le visa est obtenu par notre pays, pourra être exploité comme le font déjà de nombreux pays africains qui disposent d'avantages comparatifs moins favorables que le Bénin. Ce visa expire en 2012 et devra donc être renouvelé.

7. Recommandations

Au terme de l'étude les recommandations ci-après sont formulées:

- Les facteurs déterminants la production du coton étant le prix au producteur et les performances agronomiques du coton, pour accroître la production du coton, il faudra :
 - Améliorer le rendement et le porter à une moyenne de 1500 kg/ha à travers :
 - la vulgarisation des techniques modernes de production visant à réduire les coûts de production ;
 - l'encadrement, la recherche et la diffusion des variétés du coton à fort potentiel de rendement et adaptées aux zones agro-écologiques productrices du coton
 - améliorer le prix au producteur. Il pourra être porté à 240 FCFA pour un rendement de 1500kg/ha. Ceci nécessitera une subvention de 11 F/kg de coton-graine ;
- Le Bénin doit déclarer le sous secteur textile comme Priorité Nationale et concrétiser cette option parce que le sous secteur textile n'est pas reconnu à sa juste valeur potentielle alors qu'il n'existe pas d'autres secteurs manufacturiers au Bénin disposant d'avantages concurrentiels plus significatifs. La reconnaissance de l'importance de ce sous secteur doit se traduire notamment par:
 - la claire reconnaissance au niveau de l'Etat de la fonction de planification stratégique du sous secteur textile par le recentrage de la maîtrise d'œuvre des structures administratives en charge de l'Industrie pour l'ensemble des questions relatives au sous secteur. Le Ministère en charge de l'Industrie devra disposer de ressources humaines, matérielles et financières suffisantes pouvant lui permettre d'asseoir et de mettre en œuvre une véritable politique de développement du secteur industriel en général, du sous secteur textile en particulier
 - la sensibilisation pour une prise de conscience accrue, au niveau des organismes publics et privés chargés de la promotion et de la défense des intérêts nationaux, de l'importance que le gouvernement accorde désormais au sous secteur textile. Il s'agit d'une campagne de sensibilisation, véritablement dynamique, en faveur de la promotion de la consommation des produits textiles béninois dans lequel l'Etat doit s'investir.
- Le Bénin doit prendre les mesures idoines pour la mise en place et le démarrage effectif en 2011, du Programme « Doing Business Better in Bénin » afin que l'amélioration du climat des affaires au Bénin en général et l'amélioration des indicateurs « Doing Business » en particulier soit effective à l'issue des trois ans que durera ce programme.
- Le Bénin doit prendre les mesures idoines pour remonter dans le classement de Doing Business de la Banque Mondiale, qui est une attestation internationale du bon climat instauré pour les affaires, en se conformant aux exigences que lui impose cette remontée.

- Le Bénin doit garantir l’approvisionnement en matière première des entreprises textiles locales et des triturateurs (prix et conditions de cession). Pour ce faire, il est impérieux que l’Etat prenne les dispositions pour que :
 - Le Groupement des Transformateurs de Coton-fibre du Bénin (GTCB) devienne membre de l’Association Interprofessionnelle du Coton (AIC), pour participer à son animation en qualité de structure regroupant les entreprises chargées de la transformation et de la mise en valeur d’une partie du coton-fibre produit au Bénin. Les triturateurs pourraient aussi se constituer en association afin d’intégrer aussi l’AIC.
 - Le GTCB devienne actionnaire de la Société pour le Développement du Coton, SODECO aux fins de prendre part aux décisions de cette structure et faire prendre en compte ses intérêts (en tant qu’institution regroupant l’ensemble des entreprises conférant de la valeur ajoutée à une partie du coton fibre produit au Bénin) dans la gestion des problèmes relatifs au développement de la filière coton-textile au Bénin.
 - les prix de cession de la fibre et de la graine de coton aux entreprises locales fassent l’objet de négociations au sein l’AIC et que les quantités correspondant aux besoins des entreprises locales soient attribuées sous forme de quotas aux usines d’égrenage.
- Le Bénin devrait poursuivre les efforts pour parachever dans les meilleurs délais, les infrastructures de base en général et en particulier celles relatives au port sec de Parakou et à la Zone Franche Industrielle (ZFI) qu’il faut rendre fonctionnelle de manière à assurer la compétitivité des produits textiles ‘made in Bénin’ et destinés au marché américain dans le cadre de l’AGOA.
- Le Bénin doit régler au préalable, la question de disponibilité permanente de l’énergie électrique, non pas seulement en quantité mais aussi et surtout en qualité. Les tarifs actuels de 68 FCFA/kWh avec une prime fixe de 7 000 FCFA/kVa souscrite à la pointe contraignent les entreprises à ne travailler qu’en deux équipes et de payer des heures supplémentaires à des ouvriers de faible productivité. Ce type de tarification de l’énergie électrique ‘empêche’ tout développement industriel et n’est pas conforme aux impératifs de compétitivité du sous secteur. Ainsi, l’étude recommande qu’à l’instar de la Côte d’Ivoire, qu’une décision politique soit prise pour fixer le prix de l’énergie à 25 FCFA/kWh pour les industries textiles nationales.
- La question de la faible productivité de la main d’œuvre doit être résolue en faisant en sorte que dès le début de leur formation, les normes standard soient connues des travailleurs et leur formation axée sur cet objectif afin qu’en fin de formation, ne soit retenus que ceux qui atteignent les rendements exigés pour chaque poste de travail.

Conclusion

La présente étude a été initiée en vue d'évaluer ex-ante, l'impact des stratégies de relance du pôle coton-textile sur les indicateurs macroéconomiques, les marges de manœuvre de l'Etat, et l'atteinte des OMD pour encourager et/ou réorienter les interventions du Gouvernement. Au terme de cette étude, la mission est parvenue aux conclusions suivantes :

- ❖ les déterminants de l'offre de coton-graine sont le prix au producteur et le rendement du coton à l'hectare. Par contre, il n'existe pas de lien fonctionnel entre l'offre de coton graine, le prix du coton- fibre, de la graine de coton et le prix des intrants.
- ❖ les subventions portant sur l'apurement des dettes des producteurs et égreneurs ont été efficaces dans la mesure où elles ont permis de rétablir l'équilibre financier de la CSPR et de redonner confiance à ces acteurs ;
- ❖ de façon globale, les subventions du prix du coton-graine et des engrais n'ont pas suffi pour accroître le niveau de la production par rapport à son niveau d'avant la "crise du coton ". Toutefois, elles ont permis de garantir des revenus aux producteurs malgré un environnement international peu favorable ;
- ❖ Pour répondre aux nombreux défis de l'industrie textile, des mesures ont été proposées en complément de celles qui sont inscrites dans l'agenda vers une économie émergente. Elles traduisent que les approches de solutions pour la relance du textile béninois sont connues et qu'il s'agit maintenant de passer à la mise en œuvre de ces mesures sur la base d'une volonté politique réelle ;
- ❖ Il est noté que les ménages ruraux pauvres bénéficieraient relativement plus de l'augmentation de la production de coton-graine que les autres types de ménages. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que le revenu par tête des ménages ruraux pauvres est relativement plus bas que celui des autres types de ménages.

BIBLIOGRAPHIE

- Rapport mission BAD, BAD (juin 2006).
- Agenda sur la Compétitivité de la filière Coton Textile de l'UEMOA, UEMOA (2003) ;
- Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Industries de l'UEMOA, UEMOA (2003) ;
- Etude d'identification et de promotion d'unités industrielles régionales dans la filière coton de l'UEMOA, UEMOA (Mars 2003) ;
- Conclusions de la table ronde organisée par l'OPICT sur la transformation du coton dans la zone UEMOA (Bamako 19 et 20 Février 2004) ;
- Programme multinational d'amélioration de la compétitivité de la filière coton-textile, FAO, BAD (juin 2006) ;
- Orientations Stratégiques de développement (OSD) du Bénin (2006-2011) ;
- Identification des Piliers Potentiels de l'économie Béninoise (Bénin 2025 Agenda vers une Economie Emergente) ;
- Bilan et Perspectives de l'Economie Nationale édition 2008, DGAE (2009) ;
- Etude BOAD/CDE (Novembre 2002) ;
- Etude d'identification et de promotion d'unités industrielles régionales dans la filière coton de l'UEMOA,
- Le coton au Bénin : Organisation et fonctionnement de la filière. Rapport synthèse, Deutsche Welthungerhilfe, Burman A. (Novembre 2005) ;
- Etude sur le mécanisme d'approvisionnement et de distribution des intrants agricoles au Bénin, ACADE- LARES (2005) ;
- Rapports des études pour la proposition du prix planché. Campagne 1996-1997 à 2009-2010 ONS (2009) ;
- La production du coton au Bénin, résumé, Agriterria, Amsterdam, Pays bas, Tom P. et Wankpo E. (2004) ;
- Rapports d'évaluation des campagnes 2000-2001 à 2008-2009, AIC (2009) ;
- Tableau de bord sociale 2008, INSAE (2009) ;
- Note d'information sur la filière coton, Association Interprofessionnelle du Coton (2010) ;
- Rapports Doing Business, Banque Mondiale (2007 à 2010) ;
- Rapport final de l'étude du mécanisme de stabilisation et de soutien des prix du coton-graine, Horus entreprises (2006) ;

ANNEXES

Annexe 1 : Modèle économétrique

Le tableau suivant présente la définition des variables du modèle

Tableau 9 : Définition des variables du modèle

Notation	Libellé	Unité de mesure
Prod	Production du coton-graine	Tonne (T)
α	Constante	
PCOT	Prix du coton-graine au producteur	FCFA/Kg
Sup	Superficie emblavée	Hectare (ha)
MO	Population rurale	
PMI	Prix moyen des intrants	FCFA
RCOT	Rendement du coton-graine	Kg/ha
PCF	Prix du coton-fibre	\$/T
PGC	Prix de la graine de coton	\$/T
PLUI	Pluviométrie	mm d'eau
ε_t	Terme d'erreur	

Le prix de la graine de coton retenu est celui affiché sur le marché international du fait que la majeure partie de la graine de coton produite au Bénin est vendue sur ce marché. De plus le prix du coton-graine est celui du coton premier choix payé aux producteurs. Le prix moyen des intrants est le coût moyen de l'engrais et des insecticides à l'hectare.

La première étape de la modélisation a consisté à l'analyse de la corrélation entre les variables explicatives du modèle. Le tableau ci-dessous présente la matrice de corrélation. Comme le montre le tableau, il existe une forte corrélation entre la superficie et le rendement. Ainsi, maintenir ces deux variables explicatives dans le modèle poserait un problème de multi colinéarité qui biaiserait les résultats (violation de l'hypothèse 8 de la MCO). Il est alors nécessaire d'exclure une variable entre ces deux dernières. La qualité des régressions intégrant la variable superficie sont moins bonne comparativement avec celles effectués avec la variable rendement. Il a été donc retenu d'exclure la variable superficie du modèle.

Tableau 10 : Matrice de corrélation

	LMO	LPCF	LPCOT	LPGC	LPLU	LPMI	LPROD	LRCOT	LSUP
LMO	1	-0.354981350	0.6677847420	-0.0662100796	0.2294609401	0.815194548	0.1153076606	-0.256756826	0.1991738586
LPCF	-0.354981	1	-0.291862815	-0.040266612	0.319398496	-0.28845421	-0.195554448	0.392489018	-0.316698303
LPCOT	0.6677847	-0.291862815	1	-0.045514242	0.234767767	0.89081187	0.646216608	-0.558399743	0.739625469
LPGC	-0.066210	-0.040266612	-0.045514242	1	-0.000882695	-0.08552456	0.010022890	0.022673160	-0.031973664
LPLU	0.2294609	0.319398496	0.2347677670	-0.000882695	1	0.25360533	0.196568474	0.033344127	0.169766356
LPMI	0.8151945	-0.288454217	0.8908118725	-0.085524562	0.253605334	1	0.458986426	-0.363409250	0.537536091
LPROD	0.1153076	-0.195554448	0.6462166080	0.010022890	0.196568474	0.45898642	1	-0.176833965	0.960900126
LRCOT	-0.256756	0.392489018	-0.558399743	0.022673160	0.033344127	-0.36340925	-0.176833965	1	-0.407306664
LSUP	0.1991738	-0.316698303	0.739625469	-0.031973664	0.169766356	0.53753609	0.960900126	-0.407306664	1

Estimation de l'offre du coton graine

Dependent Variable: LPROD

Method: Least Squares

Date: 01/03/11 Time: 09:24

Sample (adjusted): 1991 2009

Included observations: 19 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	24.72459	7.776962	3.179209	0.0088
LMO	-1.506344	0.520003	-2.896796	0.0145
LPCOT	1.402645	0.465136	3.015562	0.0117
LPCF	-0.258096	0.254709	-1.013300	0.3327
LPGC	0.140318	0.200959	0.698244	0.4995
LPMI	-0.110127	0.453786	-0.242686	0.8127
LRCOT	1.338143	0.527122	2.538581	0.0275
LRCOT(-1)	-0.483262	0.483481	-0.999547	0.3390

R-squared	0.764740	Mean dependent var	12.54195
Adjusted R-squared	0.615029	S.D. dependent var	0.314232
S.E. of regression	0.194968	Akaike info criterion	-0.136396
Sum squared resid	0.418140	Schwarz criterion	0.261262
Log likelihood	9.295766	F-statistic	5.108113
Durbin-Watson stat	2.509423	Prob(F-statistic)	0.008481

Le coefficient de détermination R^2 du modèle est sensiblement égal à 76%. Ce qui signifie que les variations de la production du coton sont expliquées à 76% par les variables retenues dans le modèle, toute chose étant égale par ailleurs. Le test d'adéquation d'ensemble de Fisher vient corroborer celui du coefficient de détermination. En effet, la statistique de Fisher Prob (F-statistic)=0,008 est inférieure à 5%. On rejette l'hypothèse nulle et on conclue que la qualité de la régression est bonne au seuil de 1%. La validité économétrique du modèle est vérifiée à travers l'absence d'autocorrélation, l'homoscédasticité et la normalité des résidus. Les résultats des tests de Breusch Godfrey montrent qu'il y a absence de corrélation des résidus au seuil de 5%. Les statistiques de white et de Jarque-Bera montrent respectivement qu'il y a homoscédasticité des erreurs et que les erreurs suivent une distribution normale. On conclue donc que le modèle est économétriquement valide.

Test d'auto corrélation

Le test de Breusch-Godfrey a été utilisé à cet effet. $BG = N \times R^2 = 19 \times 0,30 = 5,7$ est inférieure à $\chi^2(2) = 5,99$. La statistique Prob (F-statistic) = 0,71 est supérieure à 5%. On accepte l'hypothèse nulle d'absence de corrélation des résidus au seuil de 5%.

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	3.071420	Probability	0.096196
Obs*R-squared	7.707535	Probability	0.021200

Test Equation:

Dependent Variable: RESID

Method: Least Squares

Date: 01/03/11 Time: 09:44

Presample missing value lagged residuals set to zero.

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.606766	6.660512	0.241238	0.8148
LMO	-0.216988	0.455572	-0.476298	0.6452
LPCOT	-0.613985	0.489748	-1.253674	0.2415
LPCF	0.230681	0.255663	0.902283	0.3904
LPGC	0.067474	0.178874	0.377214	0.7148
LPMI	0.807768	0.522790	1.545112	0.1567
LRCOT	-0.597146	0.533584	-1.119124	0.2921
LRCOT(-1)	-0.238064	0.449505	-0.529613	0.6092
RESID(-1)	-1.274757	0.525270	-2.426860	0.0382
RESID(-2)	-0.756408	0.513169	-1.473993	0.1746

R-squared	0.305660	Mean dependent var	3.51E-15
Adjusted R-squared	-0.188681	S.D. dependent var	0.152414
S.E. of regression	0.166172	Akaike info criterion	-0.446173
Sum squared resid	0.248517	Schwarz criterion	0.050900
Log likelihood	14.23865	F-statistic	0.682538
Durbin-Watson stat	2.187269	Prob(F-statistic)	0.710762

Test d'hétéroscasticité

Dans notre modèle, la statistique de white $W = N \times R^2 = 19 \times 0,92 = 17,48$ est inférieure à $\chi^2(10) = 18,30$. La statistique Prob (F-statistic) = 0.12 est supérieure à 5%. On accepte l'hypothèse nulle, il y a homoscedasticité des erreurs au seuil de 5%.

White Heteroskedasticity Test:

F-statistic	3.290955	Probability	0.129441
Obs*R-squared	17.48223	Probability	0.231389

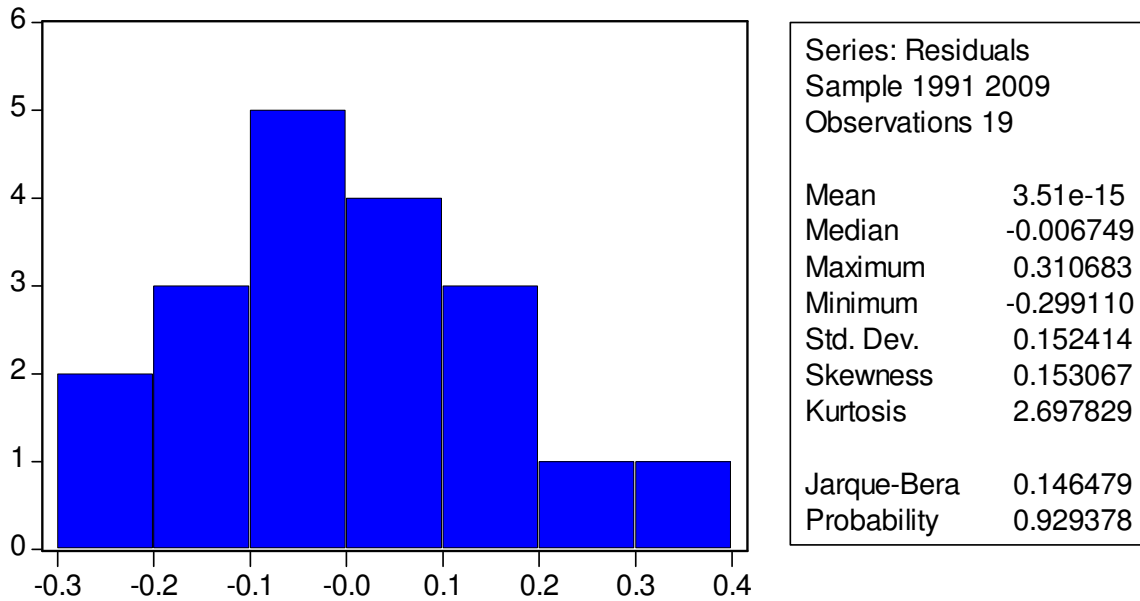
Test Equation:

Dependent Variable: RESID^2
 Method: Least Squares
 Date: 01/03/11 Time: 09:48
 Sample: 1991 2009
 Included observations: 19

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1181.540	349.4405	3.381235	0.0278
LMO	-136.3400	41.30636	-3.300701	0.0299
LMO^2	4.443992	1.347595	3.297721	0.0300
LPCOT	26.02626	6.659648	3.908054	0.0174
LPCOT^2	-2.480138	0.637775	-3.888736	0.0177
LPCF	4.979919	1.888299	2.637251	0.0577
LPCF^2	-0.366212	0.132228	-2.769556	0.0504
LPGC	-4.169518	2.086670	-1.998168	0.1164
LPGC^2	0.459380	0.230637	1.991782	0.1172
LPMI	-44.13730	13.41653	-3.289769	0.0302
LPMI^2	2.034431	0.623776	3.261478	0.0310
LRCOT	-8.238355	5.945747	-1.385588	0.2381
LRCOT^2	0.580610	0.427217	1.359050	0.2457
LRCOT(-1)	16.31616	6.900574	2.364464	0.0773
LRCOT(-1)^2	-1.167521	0.495663	-2.355473	0.0780
R-squared	0.920117	Mean dependent var		0.022007
Adjusted R-squared	0.640527	S.D. dependent var		0.029462
S.E. of regression	0.017664	Akaike info criterion		-5.213778
Sum squared resid	0.001248	Schwarz criterion		-4.468168
Log likelihood	64.53089	F-statistic		3.290955
Durbin-Watson stat	2.738405	Prob(F-statistic)		0.129441

Test de normalité

La statistique de Jarque-Bera vaut 0,14 ce qui est inférieure à $\chi^2(2) = 5,99$. On accepte au seuil de 5% l'hypothèse de normalité : les erreurs sont normales.



Annexe 2 : Analyse diagnostique et stratégies de dynamisation du sous secteur des industries textiles

Au Bénin, le développement du tissu industriel est confronté à un environnement institutionnel, juridique, judiciaire et réglementaire inapproprié, qui ne sécurise pas les investissements. Les structures chargées de l'encadrement des activités industrielles sont faibles. A cela il faut ajouter la lourdeur administrative, les faux frais, la corruption qui ne favorisent pas les investissements. Ainsi, le Bénin a connu pour la 3^{ème} année consécutive, une baisse dans le classement « Doing Business » de la Banque Mondiale, passant du 139^{ème} rang sur 165 pays en 2007 au 169^{ème} rang sur 181 pays en 2009 et au 172^{ème} rang sur 183 pays en 2010¹⁶.

La principale cause de la contreperformance du secteur industriel béninois est la faible productivité des facteurs. L'origine de cette situation peut être recherchée notamment dans :

- le financement inadéquat des activités industrielles ;
- l'insuffisance des infrastructures de base et le coût élevé des facteurs de production ;
- les difficultés d'approvisionnement en matières premières et en emballages ;
- la sous utilisation des capacités de production ;
- la vétusté et le déclassé de l'outil de production ;
- les insuffisances en matière de qualification des ressources humaines ;
- l'étroitesse du marché ;
- la fiscalité peu appropriée ;
- les problèmes d'ordre technique et technologique ;

¹⁶ Rapports Doing Business de la Banque Mondiale 2007 à 2010

- les contraintes à l'exportation des produits industriels du Bénin.

Diagnostic sommaire des entreprises textiles.

Le diagnostic a porté essentiellement sur les entreprises qui consomment une quantité significatives de coton fibre que sont le COTEB, la SITEX et la CBT.

Tableau 11: Caractéristiques principales des unités textiles

Unités	COTEB	SITEX	CBT
Caractéristiques			
Filature (Tonne)	2400	2600	3900
Nombre de Broches	-	21 632	24 000
Tissage (Mètre)	4 500 000	13 000 000	13 700 000
Nombre de métiers	-	720	768

Source : réalisé par la mission

◆ Le Complexe Textile du Bénin (COTEB)

Les équipements du COTEB ont été installés depuis la création de l'IDATEX au début des années 1970. De conception déjà dépassée en ce moment, ces équipements, d'origine polonaise pour la filature et le tissage notamment, ne sont plus opérationnels. En 1989 le groupe belge Union Cotonnière (UCO) a réalisé une réhabilitation très partielle de l'outil de production et s'est limité à la remise en état de marche des anciens équipements et à l'installation de quelques machines d'occasion datant des années 1960-1970 et dont certaines n'ont jamais pu fonctionner.

A l'exception de quelques machines acquises récemment comme le bobinoir Schlafhorst 238 et les métiers à tisser Sulzer P7100, la plupart des machines ont plus de 30 ans d'âge. Elles sont devenues obsolètes du fait de l'évolution de la technologie. Par suite de leur utilisation, elles sont devenues vétustes du fait des réparations réalisées en interne. Ces réparations restent limitées en raison du manque chronique des pièces de rechange, soit faute de trésorerie, soit faute de disponibilité du fait de l'âge du matériel. Dans ces conditions, les agents chargés de l'entretien du matériel procèdent à une « cannibalisation » progressive de certains matériels dont les pièces sont démontées pour en réparer d'autres. Le département des services généraux, chargé de l'entretien du matériel procède à la fabrication de certaines pièces de rechange.

Pour ce qui concerne la qualité :

A la filature, la vétusté des machines est à l'origine de nombreux défauts aux différentes étapes du processus de fabrication. Le manque de contrôle par les appareils appropriés ne permet pas de déterminer la qualité réelle du fil qui de toute évidence ne peut être consommé qu'au COTEB. Les contrôles sommaires qui sont faits révèlent des résultats hors normes à tous les stades.

Au tissage également, la plupart des pièces usagées sur les machines sont à l'origine de nombreux défauts sur les tissus qu'elles produisent notamment des défauts sur les lisières, des défauts de fils de chaîne et de trame

Les traitements au finissage mettent en évidence certains défauts qui font qu'une partie significative de la production est déclassée, entraînant ainsi des manques à gagner pour l'entreprise.

Les grands maux du COTEB se résument en l'obsolescence et la vétusté des équipements, les difficultés d'approvisionnement en pièces de rechange du fait de leur génération, le vieillissement du personnel et sa faible productivité, le surendettement et le manque chronique de fonds de roulement.

Pour être réaliste, l'essentiel du matériel actuel du COTEB doit être envoyé à la casse en vue de son renouvellement pour garantir un bon état de fonctionnement et donc, un bon rendement mais surtout, une bonne qualité de la production à placer sur un marché de plus en plus exigeant et concurrentiel.

Tableau 12 : Les éléments essentiels du COTEB

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Production filature (T)	232	324	127	86	24	337	213	116
Production Tissage (M)	57 324	782 487	303 544	205 333	64 275	723 613	452 780	356 253
Finition (M)	151 603	219 721	146 328	81 621	24 288	227 670	243 157	265 015
Confection (P)	130 126	204 314	125 964	88 732	45 346	255 533	231 416	272 332
CA (million de F CFA)	570,5	667,5	347,8	319,9	158,4	805,9	702,6	380,3

Source : réalisé par la mission à partir des données du COTEB

◆ La Société des Industries Textiles du Bénin

Le système de batteur qui sort des rouleaux pour alimenter les cardes est dépassé. On lui préfère l'alimentation par flocons, qui garantit une meilleure qualité du fil produit. Les cardes de conception ancienne, sont encombrantes, de production assez faible et de qualité passable.

Cette unité dispose d'un matériel de tissage de 720 métiers à tisser à navette pouvant produire des tissus de 50 pouces au maximum destinés à l'impression du pagne Fancy. Les équipements qui datent des années 1984 sont de conception simple mais dépassée, ce qui confine la production à de la toile en écru. Le système d'encollage à air chaud est moins fiable que le système à rouleaux sécheurs. La qualité de la production reste relativement correcte mais elle est limitée par la technologie et la vétusté des équipements.

Les grands maux qui compromettent l'exploitation de la SITEX se résument i) en l'obsolescence et la vétusté des équipements de production, ii) en leurs limitations face aux exigences actuelles du marché, iii) aux difficultés d'approvisionnement en pièces de rechange

du fait de leur génération, iv) au coût élevé de la main d'œuvre, sa faible productivité et son vieillissement.

Tableau 13: Les éléments essentiels de la SITEX

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Production Filature(Tonnes)	1 606	745	0	63	150	321	334	343
Production Tissage(en milliers de Mètres)	9 552	5 248	107	627	795	2 255	2 494	2 512
Chiffre d'Affaire(en milliards de FCFA)	2,29	1,80	0,40	0,14	0,23	0,32	0,79	0,54

Source : réalisé par la mission à partir des données de la SITEX

◆ La Compagnie Béninoise des Textiles (CBT)

La CBT est une joint venture entre la Chine (par la CTEXIC, société d'État qui détient 51% du capital social) et le Bénin (par la SITEX, société d'État qui détient 49% du capital social). Elle comprend :

- un département filature cardée de 50 continus à filer de 480 broches. Dans ce département, les machines sont de conception moderne et sont relativement performantes ;
- un département tissage de 480 métiers à tisser à navettes de 150 cm d'empeignage nominal et de 288 métiers à tisser à navette de 180 cm d'empeignage nominal. La production de ce département est déterminante pour la compagnie. Pour les besoins de la clientèle (impression wax pour pagne africain), les métiers à tisser sont de conception simple, à navettes, pour la production de toile à lisières parfaites. Ils sont donc limités aussi bien pour la vitesse que pour la gamme de production.

La CBT qui a démarré ses activités en fin 2002 n'a que sept ans d'activité de production. L'usine a dû tourner au ralenti jusqu'en 2006. Son matériel est donc relativement en bon état de fonctionnement.

L'entreprise doit faire face à de grandes difficultés qui se résument i) en la limitation des équipements face aux mutations du marché, ii) au poids de l'endettement, iii) au coût élevé de la main d'œuvre et sa faible productivité qui risquent à terme de l'étouffer, iv) aux difficultés d'approvisionnement en matière première, en pièces de rechange et en énergie de bonne qualité.

Tableau 14: Les éléments essentiels de la CBT

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Production Filature (Tonnes)	745	1272	892	1188	1869	2636	2251
Production Tissage (en milliers de Mètres)	4 391	7 751	5 664	6 801	10 859	15 072	12 917
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	0,91	1,92	1,66	2,74	3,40	4,62	3,66

Source : réalisé par la mission à partir des données de la CBT

Compétitivité des unités textiles

Le tissu de l'industrie textile béninoise est peu dense et connaît, après une période beaucoup plus prospère, un déclin marqué et accéléré. Le tableau 8 ci-dessous illustre cette situation.

Tableau 15: Etat actuel des unités textiles du Bénin

Société	Activité	Situation actuelle
COTEB (Société d'Etat)	Filature-tissage-finition-confection	Fonctionne au ralenti
SOBETEX (société privée)	Impression de pagne (capacité de production de 15 millions de mètre/an)	Pratiquement à l'arrêt
Sitex (Société d'Etat)	Filature-tissage destinée à la production de support d'impression pour pagne	Pratiquement à l'arrêt
CBT (Société mixte sino-béninoise)	Toile écrue et de support d'impression (capacité de production de 3900 tonnes/an). Production destinée à l'export	Fonctionnelle
AFRITEX (privée)	Filature	Fermée
Lion d'Or (privée)	Reconditionnement fil de mercerie	Fermée
FILTEX (privée)	Filature et de nettoyage du coton-déchets	Filature fermée
SOPAB (privée)	- Activité coton hydrophile et pansements	Fonctionne au ralenti

Source : réalisé par la mission

En termes des principaux facteurs de compétitivité, le secteur industriel est défavorisé par rapport à la compétition Asiatique (Indienne, Chinoise et Pakistanaise en particulier) et le fait que la matière première soit produite au Bénin ne permet pas de compenser les désavantages liés aux facteurs clés de compétitivité tels qu'illustrés ci-dessous:

- L'énergie électrique et l'eau: Actuellement, le prix du kwh est de 0,136 \$ et le m³ d'eau à 1,3 \$ qui sont plus élevés par rapport à la Chine où l'Inde ainsi que dans la majorité des pays de la sous-région sauf le Burkina Faso et le Tchad. De plus, la disponibilité et les conditions d'accès et de raccordement posent d'énormes problèmes ;
- La main d'œuvre: paraît peu coûteuse au regard du salaire minimum garanti de 31 625 FCFA par mois et abondante mais peu formée, moins flexible sur les horaires de travail et peu instruite aux techniques de production modernes ; sa conscience professionnelle reste à améliorer, et elle génère une productivité marginale moins élevée que celle des pays asiatiques ;
- Les télécommunications : malgré la fibre optique, sont d'un coût relativement élevé par rapport aux pays concurrents et d'une qualité qui reste à améliorer ;
- Les transports: la qualité, la fiabilité, le coût, l'état du réseau routier en dehors des grands axes restent un problème très important pour le développement d'une activité industrielle ;
- Les pièces et fournitures industrielles : il n'existe pas d'infrastructures techniques importantes permettant de s'appuyer sur un réseau de sous-traitance locale pour la fabrication/réparation mécanique, électrique et électronique spécialisé pour les équipements industriels. Cette situation oblige les entreprises à immobiliser de fortes sommes d'argent pour constituer les stocks de pièces de rechange ;
- La matière première : quand elle est disponible, est acquise à des conditions très contraignantes et très défavorables pour la compétitivité des entreprises ;
- Les matières consommables : dans le cas de la transformation, il s'agit essentiellement de produits d'encollage, d'ensimage, de produits chimiques de bases, de produits chimiques auxiliaires, de colorants. L'ensemble de ses produits doit être importés via des grossistes ou des filiales de groupes internationaux ;

- Les mesures fiscales : Elles sont très peu incitatives et entraînent la pression parfois jusqu'au harcèlement fiscal. Les impôts auxquels les entreprises textiles sont assujetties sont : la patente ; l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC); L'impôt des propriétés Foncières Bâties et non Bâties et sur les immobilisations ; Impôt sur les revenus des valeurs mobilières (IRVM); l'impôt progressif sur les traitements et salaires (IPTS) ; le versement patronal sur salaire (VPS) ; la taxe sur véhicules de sociétés (TVS) ; la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ; l'assiette de l'impôt sur le Bénéfice (AIB) ;
- Importations de produits de seconde main (Friperie): elles concurrencent fortement le potentiel de production nationale d'articles confectionnés ;

Le tableau 9 ci-dessous compare certains facteurs de compétitivité avec ceux des principaux pays producteurs de textiles et confections. Le manque d'avantages comparatifs du secteur textile et confection du Bénin est clairement mis en évidence par cette comparaison. En effet, sur tous les paramètres quantifiés, le Bénin n'est pas compétitif par rapport aux pays asiatiques.

Tableau 16: Facteurs de compétitivité

Facteurs de compétitivité	Unité	Inde	Chine	Pakistan	Bénin	Burkina	Mali	Tchad	Sénégal	Nigéria	Af. du Sud
Electricité	\$/kwh	0,09	0,08	0,07	0,1	0,15	0,08	0,21	0,16	0,08	0,05
Eau brute	\$/m3	0,13	0,15	0,14	0,76	2,28	1,19		0,13	0,15	0,45
Vapeur	\$/kg vap.	0,02	0,006	0,01						0,01 à 0,03	0,005
Main d'œuvre	\$/h	0,41	0,47	0,39	0,7	0,8	0,83		0,74	0,76	2,22
Production	\$/mn	0,11	0,06								
Temps de travail	H. trav/an	2409	2340	2240	1840	1840	1840	1840			2112
Intérêts	% LT		6	5 à 6					7 à 11		
Impôts/société	%	37 à 42	5 à 12	45						30	30

Source : Rapport mission BAD, juin 2006.

Sur le plan international, la concurrence s'exerce notamment par i) les importations de tissus imprimés pour pagne (Java, Fancy et Wax) de l'Inde, du Pakistan, du Bangladesh, de la Chine et du Nigeria, ii) les importations de friperies, iii) un niveau de taux de change dollar/euro, qui améliore la compétitivité des produits en provenance de ces pays.

Par ailleurs, les unités industrielles de l'UEMOA en général souffrent d'une productivité insuffisante. On trouve pour certaines unités un rapport de productivité allant à 3 par rapport aux normes internationales. En effet, le nombre d'Heures Ouvrier pour 100 Kg de fil par rapport aux numéros métriques moyens produits (HOK) est de 5h selon la norme standard. Mais, il est de 15h dans les filatures africaines y compris le Bénin. De même, le rendement tissage est de 90% selon la norme internationale et de 65% en Afrique y compris le Benin.

Le tableau 11 ci-dessous présente des statistiques du commerce extérieur sur les produits textiles.

Tableau 17: Exportations et importations totales des produits dérivés du textile du Bénin de 1999 à 2009

PRODUITS DERIVES DES UNITES TEXTILES	EXPORTATIONS			IMPORTATIONS			Termes de l'échange
	VALEUR FAB (en milliards de FCFA)	Volume (en millions de Kg)	Prix Unitaire (1)	VALEUR CAF (en milliards de FCFA)	Volume (en millions de Kg)	Prix Unitaire (2)	(1)/ (2)
Fils de coton	0,93	1,23	754	1,08	1,97	547	1,4
Toile et tissu de coton imprime	8,21	1,82	4500	200,28	114,79	1745	2,6
Toile et tissu de coton blanchi	0,20	0,12	1681	8,61	8,70	989	1,7
Toile et tissu de coton teint	0,09	0,04	1979	5,10	4,32	1181	1,7
Toile et tissu de coton écru	25,90	14,38	1801	10,15	8,03	1265	1,4
Basins, damasses et similaires de coton	0,22	0,15	1490	70,91	66,43	1068	1,4

Source : INSAE, 2010

A la lecture de ce tableau, il ressort que la balance commerciale des produits dérivés du textile reste déficitaire aussi bien en valeur qu'en volume. L'analyse des termes de l'échange, montre que les coûts unitaires à l'exportation dépassent largement ceux à l'importation. En guise d'exemple, un (01) kilogramme de "Toile et Tissu de coton imprimé" au Bénin est vendu sur le marché international à 4500 FCFA (FOB) alors que la même quantité du produit revient à 1745 FCFA (CAF) à l'importation, soit 2,6 fois moins chère. Que ce soit, le tissu écru, blanchi ou teint, ou même la confection des Basins, damassés et similaires de coton, leurs importations sont plus avantageuses. Cette situation s'explique par la faible compétitivité des produits textiles béninois sur le marché international.

Par conséquent, le sous secteur textile béninois actuel ne peut prétendre se comparer sur le marché de la grande exportation (Europe, USA) des produits de grande consommation textile et confection avec les niveaux de qualité et de compétitivité requis.

Conditions de compétitivité des produits textiles béninois sur les marchés

La règle générale pour la compétitivité d'un produit sur les marchés est qu'il y soit présenté avec un bon rapport qualité/prix. Or dans les conditions actuelles les industries textiles du Bénin sont loin de pouvoir présenter des produits répondant à cette exigence.

➤ *La Qualité*

L'état actuel des équipements de certaines usines ne peut garantir la bonne qualité de leur production pour leur certification éventuelle. Quant à la CBT, les équipements sont relativement modernes en filature, mais au tissage ils sont de conception sommaire, simple et

également dépassée, ce qui ne garantit pas une gamme de production variée et de grande qualité.

➤ *Les Prix*

L'analyse des éléments de coût de production montre que là aussi, les conditions ne sont pas réunies pour présenter des produits textiles à des coûts compétitifs :

- *La matière première : le coton-fibre*

Au regard de l'analyse du marché du coton-fibre, on se rend donc compte qu'aucune facilité n'est accordée aux entreprises textiles locales et il est impossible d'exiger de ces unités, de faire des réserves de matière première de plus de quatre mois pour des raisons de trésorerie essentiellement. De plus, les stocks ont un coût dont l'effet est négatif pour la compétitivité du produit obtenu.

- *Les matières Consommables et les Pièces de rechange*

Il s'agit de celles importées d'Europe ou d'Asie. Pour éviter toute rupture de stock, les unités textiles locales font des stocks pour au moins trois mois pour celles en provenance d'Europe et de cinq à six mois pour celles provenant d'Asie et cela, du fait de l'inexistence d'industrie d'accompagnement. La gestion des stocks contribue au renchérissement des charges d'exploitation et donc du prix de revient du produit.

Certaines de ces consommables et de ces pièces peuvent être produites au Bénin si un programme d'ensemble pour l'industrialisation du Bénin est pensé et mis en œuvre, en sorte que certaines pièces et consommables communes à beaucoup d'usines à la fois puissent être produites au Bénin.

- *Les énergies*

Le coût de l'énergie électrique est prohibitif par rapport aux pays concurrents d'Asie du Sud-est. Sa qualité est désastreuse du fait des fluctuations de la tension quand elle est disponible. Par ailleurs, la fréquence des délestages et leurs effets désastreux sur les équipements engendrent souvent des coûts supplémentaires pour leur entretien et/ou leur renouvellement.

Les tarifs actuels sont de 68 FCFA/kWh avec une prime fixe de 7 000 FCFA/kVA souscrite à la pointe. Pour ne pas subir ce surcoût qu'entraîne le travail aux heures de pointe, les entreprises sont obligées d'arrêter le travail pendant cette période, évitant ainsi de travailler en trois équipes et devoir payer des heures supplémentaires à des ouvriers de faible productivité. Ce type de tarification de l'énergie électrique empêche tout développement industriel.

L'énergie calorifique est indispensable pour les ateliers de tissage, de confection et surtout d'ennoblissement. Les prix pratiqués au Bénin pour le fuel lourd et le gasoil sont onéreux pour les entreprises industrielles. La relance des entreprises industrielles nécessite la mise en place des mesures d'accompagnement pour les énergies en particulier.

- *La main d'œuvre*

Elle est abondante certes, mais peu formée aux techniques modernes de production. Celle qui a reçu une formation sur le tas dans les usines comme le COTEB ou la SITEX est vieillissante. Par ailleurs, la conscience professionnelle de la main d'œuvre a besoin d'être perfectionnée. Son coût est relativement faible en apparence, car en prenant en compte le coût des heures supplémentaires effectuées du fait de la faible productivité, le SMIG peut être estimé à plus de 40 000 FCFA soit environ 30% de plus. Dans les usines, les effectifs pléthoriques et de faible productivité, obligent à faire faire des heures supplémentaires coûteuses.

Pendant qu'en Chine, un machiniste de confection est à 90 unités par jour, en Afrique en général et au Bénin en particulier, ils en sont à moins de 30 unités. Au tissage le rendement est de plus de 90% ; au Bénin il est de l'ordre de 60 à 65%. Il faut donc prendre des mesures pour ne conserver que ceux des travailleurs qui fournissent les rendements normaux. L'expérience en cours à la CBT pourrait être généralisée.

De plus les lois du travail en vigueur au Bénin sont en contradiction avec tout développement par le travail productif dans les industries. Selon le rapport Doing Business (2010), en matière d'embauche des travailleurs, le code de travail béninois regorge de nombreuses insuffisances entre autre la rigidité des horaires de travail, de l'emploi et les difficultés de recruter et de licencier.

- *Les Télécommunications*

Au niveau des infrastructures de télécommunication, il est à noter que le téléphone conventionnel et les réseaux GSM ne couvrent pas l'ensemble du territoire national. Les efforts accomplis dans l'acquisition de nouvelles infrastructures techniques telles que la fibre optique méritent d'être poursuivis et même renforcés afin d'assurer la disponibilité d'une communication efficace à moindre coût, gage d'une compétitivité industrielle.

- *La fiscalité*

Depuis les années 90, des améliorations ont été apportées à la fiscalité béninoise à travers plusieurs réformes. Mais toutes ces réformes n'ont pas été menées dans le but de faire de la fiscalité un instrument de développement du secteur industriel.

En effet au niveau de la fiscalité interne, la pression sur les entreprises est élevée et tend parfois au harcèlement fiscal. Quant à la fiscalité de porte qui est commune à l'ensemble des pays de l'UEMOA, l'architecture du Tarif Extérieur Commun présente une structure qui favorise parfois l'importation au détriment de la production locale.

Toutefois, le travail de plaidoyer mené par les représentants du secteur privé avec le soutien du Programme d'Appui au Secteur Privé (PASP) de l'Union Européenne a permis de renforcer le cadre institutionnel de dialogue public / privé et de convaincre les autorités à

reprendre une partie des mesures présentées dans le plaidoyer. Ainsi, près de 19 mesures sur 30 ont été reprises dans la Loi de Finances 2009. Les mesures les plus emblématiques sont :

- la révision à la baisse des taux de l'impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) qui sont réduits à : i) 25% pour les entreprises individuelles au lieu de 35%, soit une réduction de 10 points de pourcentage, ii) 25% pour les personnes morales exerçant une activité industrielle, soit 13 points de réduction, iii) 30% pour les autres personnes morales, soit 10 points de réduction ;
- l'exonération du BIC, de la patente et du versement patronal sur salaire des entreprises nouvelles, régulièrement constituées au titre de leur première année d'activité.

Mais ces mesures dont l'application pose parfois des problèmes entre l'administration fiscale et les entreprises restent insuffisantes. La solution finale consiste à ce que le Bénin s'engage résolument vers la mise en place d'une fiscalité de développement.

Encadré 2: Programme d'actions relatif au textile inscrit dans l'agenda vers une Economie Emergente

Il a été rappelé ci-dessous le contenu de l'Agenda vers une Economie Emergente relatif au textile béninois

La stratégie à viser, pour répondre aux vœux de résurgence et de développement d'une filière de transformation du coton au Bénin, est celle de l' « **Exploitation de niches de marché créatrices de valeur** ». Cette stratégie correspond à :

- la sauvegarde des unités textiles grâce à l'accès à un marché captif protégé. Ce marché captif a trait à la protection du « marché de la tenue pour les corps habillés de l'Etat (armée, gendarmerie, police) », à l'orientation vers l'industrie nationale du marché de la tenue scolaire généralisée à l'ensemble des Etablissements d'enseignements primaire et secondaire ;
- La focalisation dans le même temps de l'industrie textile sur des créneaux porteurs mais moins exposés à la concurrence, comme les marchés de tissu imprimé dit « évènementiel », une offre de tissu écri pour le groupage du coton-graine récolté et l'emballage de la fibre à l'export ;
- La mise sous gestion de ces unités sous concession de gestion voire même leur cession au privé ;
- La restructuration de l'industrie textile autour d'un plan d'affaires ambitieux, permettant la modernisation de l'outil industriel qui améliore son offre, produit des fils nanométrique plus longs (Nm) et sert de support au développement d'un tissage artisanal de qualité sur les marchés du textile artisanal et ethnique profitant de l'AGOA ;
- Le développement d'une offre de produits « *garanti 100% coton* » pour exploiter ce créneau porteur sur le marché régional.

En résumé, pour répondre aux nombreux défis de l'industrie textile, les mesures suivantes peuvent être retenues

- la modernisation urgente de l'outil industriel d'au moins trois des quatre unités textiles pour éviter leur disparition, sur la base d'un plan d'affaires crédible,
- la nécessité pour l'Etat de sortir du secteur marchand de l'industrie textile et d'œuvrer vers la reprise de ces unités textiles par le secteur privé.
- au vu de la situation de ces unités, un appui à l'accès au marché, par la création d'un marché captif permettant d'accompagner un plan de restructuration de ces unités, avant leur cession au secteur ;
- le développement d'une offre de produits artisanaux tissés pour exploiter à l'export, le textile artisanal sous le Visa N°9 de l'AGOA. Pour cela, il est nécessaire d'organiser des plateformes de tissage avec le passage des métiers à tisser de petite largeur à des métiers à grande laize, l'implication des capacités locales de création, design et de dessin. Les marchés visés sont ceux de la décoration et de l'ameublement (à base de produits tissés), du prêt à porter-habillement...
- consolider un marché captif pour favoriser l'accès au marché de l'industrie textile dans sa phase de restructuration et de modernisation avec :
 - marché de la tenue des corps habillés de l'Etat et de la tenue scolaire.
 - marché évènementiel de pagnes imprimés.
 - programme de mobilier national : utilisation du pagne tissé artisanal avec du fil de l'industrie locale et des matériaux locaux pour équiper les locaux administratifs, des institutions et établissements touristiques, en meubles et articles de décoration à 100% Béninois, ce qui servira de vitrine à un artisanat Béninois de valeur ».

Tout ceci traduit que les approches de solutions pour la relance du textile béninois sont connues et qu'il s'agit maintenant de passer à la mise en œuvre de ces mesures sur la base d'une volonté politique réelle. Ce manque de volonté politique se traduit chaque jour par des actions gouvernementales contraires au développement du sous secteur industriel.

Annexe 3 : Le MAMS

GENERALITES

MAMS est un Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC) dynamique conçu par les chercheurs (*François Bourguignon, Hans Lofgren, Carolina Diaz-Bonilla etc.*) de la Banque Mondiale (BM) pour analyser les stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté à moyen et long terme tout en intégrant les études d'impact des différentes politiques pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Sa conception est guidée par le souci majeur d'étudier l'économie dans sa globalité en tenant compte des interrelations entre les différents agents (producteurs, consommateurs, Etat, Reste Du Monde (RDM)).

Le modèle MAMS comporte beaucoup d'avantages. En effet, il permet :

d'appréhender l'impact des politiques publiques sur la croissance et la réduction de la pauvreté et sur le degré d'atteinte des OMD. En matière de politiques publiques, on peut citer : (i) le développement des infrastructures publiques, (ii) l'augmentation du revenu des ménages, (iii) l'augmentation dépenses publiques (tenant compte les différentes sources de financement), (iv) l'augmentation de l'aide extérieure, (v) la conclusion des accords commerciaux avec un pays tiers, (vi) les reformes de politiques sectorielles, (vii) l'évolution de la dette publique etc. ;

d'analyser l'impact d'un choc exogène (augmentation brusque du prix de pétrole et des denrées alimentaires, la baisse du prix du coton etc.) sur les différentes variables économiques et sur le bien-être des ménages ;

d'étudier les liens démographie-éducation-emploi, d'apprécier les effets de politiques de promotion de l'emploi et d'élaborer des scénarios de croissance à long terme ;

Etc.

De façon précise, le modèle MAMS permet d'étudier l'impact des différentes politiques publiques sur les OMD suivants :

OMD 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim,

OMD 2 : Assurer l'éducation pour tous,

OMD 4 : Réduire la mortalité infantile,

OMD 5 : Améliorer la santé maternelle,

OMD 7 : Assurer un environnement durable.

La difficulté majeure d'utilisation du modèle MAMS est relative à la disponibilité des données. En effet, plusieurs données sont indispensables pour faire tourner le modèle MAMS. On peut citer entre autres:

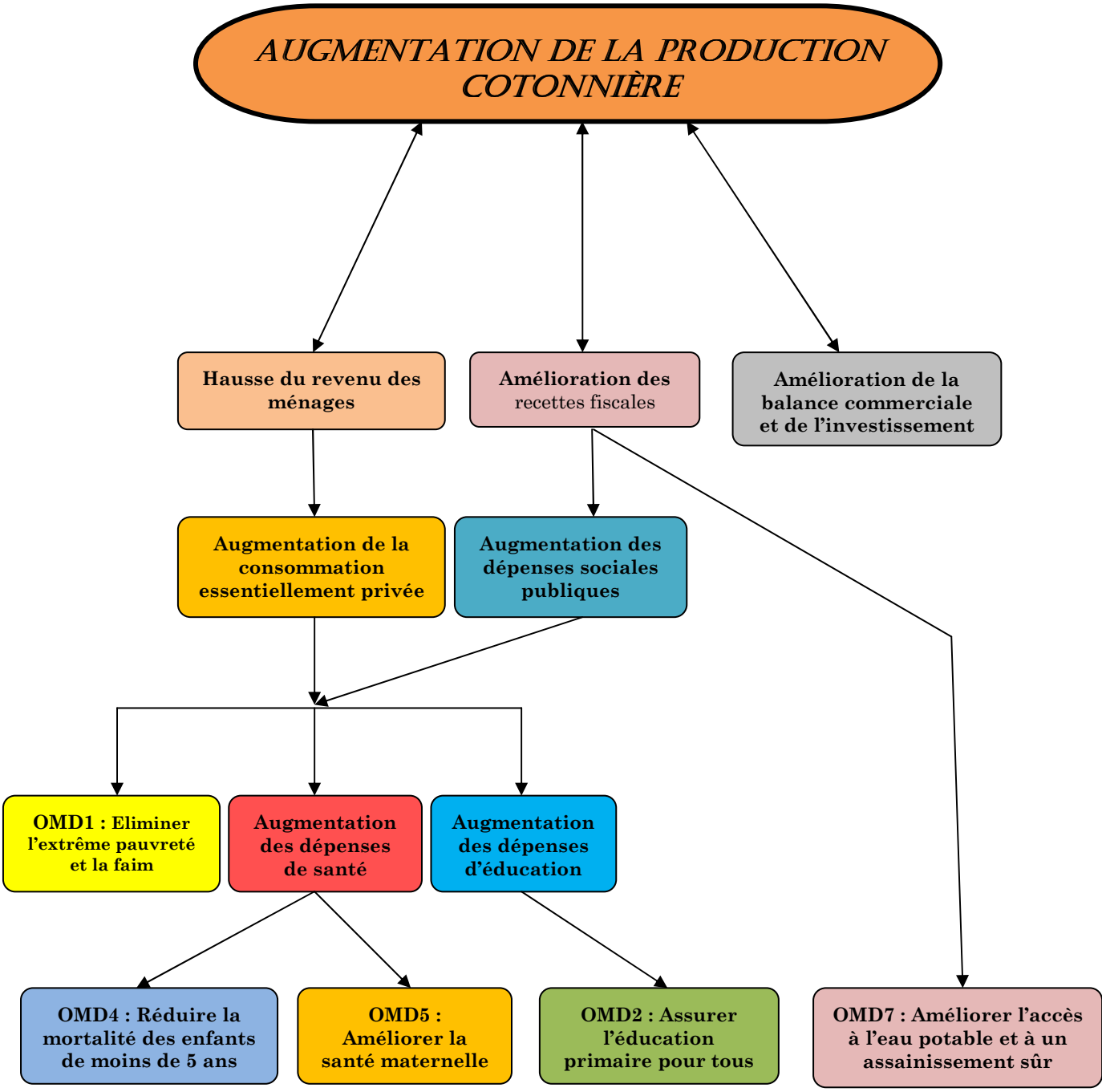
La Matrice de Comptabilité Sociale (MCS). C'est l'élément déterminant du modèle. Il permet de rassembler dans un cadre cohérent l'essentiel des données relatives aux différents comptes

économiques. Ces données rendent compte des interdépendances qui existent entre les différentes branches du système économique.

Les données d'une MCS décrivent la situation de l'année de base des simulations. La MCS disponible pour le Bénin à été construite en 2003 par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). Celle-ci a été désagrégée pour avoir une matrice fine compatible au souci d'adapter le modèle MAMS aux réalités béninoises. Cette désagrégation a permis de disposer une MCS comportant 85 branches. L'originalité de cette désagrégation tient au fait qu'on peut analyser beaucoup plus en détail les effets d'une politique publique ou d'un choc exogène sur la croissance économique, la réduction de la pauvreté et le degré de réalisation des OMD.

Annexe 4 : Les canaux de transmission de l'augmentation de la production cotonnière sur l'économie nationale

Le coton est le produit prioritaire du pôle coton-textile identifié comme l'un des pôles de croissance économique du Bénin. Sa culture demeure un puissant levier de la lutte contre la pauvreté tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Le diagramme ci-après retrace les canaux de transmission de la production cotonnière sur le tissu économique et social du Bénin.



Source : Réalisée par la mission

Annexe 5 : Termes de référence

Contexte et Justification

Pour assurer le renouveau économique, les OSD ont identifié le pôle coton-textile comme l'un des cinq (5) pôles de développement. Mais ce pôle reste confronté à plusieurs maux¹⁷ dont les plus importants sont :

- La mauvaise gouvernance des différents acteurs, créant ainsi des mécontentements au sein des producteurs qui se trouvent de ce fait aujourd'hui endettés ;
- L'endettement des principales unités textiles (COTEB, SITEX, CBT), l'absence chronique du fonds de roulement et l'obsolescence des équipements ;
- Le faible débouché de l'industrie textile pour la filière coton (moins de 3% de la production cotonnière nationale sont transformés sur place), principale source de devises.

Face à cette situation, de nombreuses actions sont engagées depuis 2008 par l'Etat (Projet d'assainissement et de relance de la filière au Bénin, réforme globale de la filière coton, contrat Association Interprofessionnelle du Coton) pour assainir la filière coton et relancer la production.

Par ailleurs, dans l'Agenda vers une économie émergente, le Gouvernement a identifié le pôle Coton-Textile comme pôle de développement. Ainsi, la vision retenue pour ce pôle est "une filière cotonnière restructurée qui valorise les compétences locales de création et de design sur des marchés de niche à forte valeur ajoutée". Pour la réalisation de cette vision, outre les actions sus-visées, un document de stratégie de relance du secteur textile au Bénin a été élaboré en janvier 2009. La stratégie proposée s'appuie sur la vision du Gouvernement de "disposer d'ici l'horizon 2015 d'un sous secteur textile compétitif, véritable pôle de développement industriel, créateur d'emplois et de richesse ". Il s'agit de procéder à une réorganisation de cette filière à travers la spécialisation des trois usines concernées pour les rendre compétitives.

Dans le tome 2 de l'Agenda vers une économie émergente, des projets / programmes et actions sont prévues pour faire de ce pôle un véritable levier de développement socio-économique.

La présente étude est initiée pour évaluer l'impact ex ante de ces stratégies sur les marges de manœuvre de l'Etat, le cadre macroéconomique et l'atteinte des OMD.

Objectifs

a) Objectif global

¹ Rapport d'étape sur la stratégie de relance de la filière textile au Bénin, mai 2009

L'objectif de cette étude est d'évaluer ex-ante l'impact de la mise en œuvre des stratégies de relance de la filière Coton-Textile au Bénin et du plan d'investissements sectoriels de l'Agenda vers une économie émergente.

b) Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit:

- D'établir une relation entre l'offre de coton graine, les prix des intrants, du coton graine, du coton fibre et de la graine de coton ;
- D'évaluer l'efficacité des subventions de l'Etat aux producteurs ;
- De faire la revue des actions / stratégies à mettre en œuvre pour dynamiser le pôle ;
- D'évaluer leur impact sur les couches sociales concernées, les finances publiques, le cadre macroéconomique et l'atteinte des OMD ;
- De proposer des scénarios alternatifs pour l'atteinte des objectifs visés.

Résultats attendus

A l'issue de l'étude les résultats suivants sont attendus :

- La relation entre l'offre de coton graine, les prix des intrants, du coton graine, du coton fibre et de la graine de coton est connue ;
- L'efficacité des subventions de l'Etat aux producteurs est appréhendée ;
- La revue des actions / stratégies proposées pour dynamiser la relance du secteur textile au Bénin est élaborée ;
- L'impact sur les marges de manœuvre de l'Etat, le cadre macroéconomique et l'atteinte des OMD est connue ;
- Des scénarios alternatifs sont connus ;
- Les propositions de mesures de politiques économiques sont formulées à l'endroit du Gouvernement.

Profil des consultants

Dans le souci de l'atteinte des résultats de cette étude, il sera fait appel à un Cabinet d'Etudes qui mettra à disposition trois consultants ayant les profils suivants :

Consultant N°1 :

- Etre de nationalité béninoise ;
- Etre titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur Statisticien Economiste ou d'un Master en économie ;
- Maîtriser les techniques d'évaluation et de modélisation macroéconomique ;
- Avoir et justifier d'une bonne connaissance de l'économie béninoise ;
- Avoir au moins cinq ans d'expérience dans ce domaine.

Consultant N°2 :

- Etre de nationalité béninoise ;
- Etre titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur Industriel ;
- Avoir et justifier d'une bonne connaissance de l'économie béninoise en particulier des secteurs textile et de trituration ;
- Avoir au moins cinq ans d'expérience dans ce domaine.

Consultant N°3 :

- Etre de nationalité béninoise ;
- Etre titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur Agro-Economiste ;
- Avoir et justifier d'une bonne connaissance de l'économie béninoise en particulier de la filière coton ;
- Avoir au moins cinq ans d'expérience dans ce domaine.

Tâches à réaliser par le cabinet/consultants

Consultant N° 1

- Evaluer les effets/impacts de la mise en œuvre de la Stratégie de Relance du Secteur Textile sur les couches sociales concernées, les finances publiques, le cadre macroéconomique et l'atteinte des OMD ;
- Faire une proposition des mesures incitatives à la relance du secteur des textiles du Bénin et des dispositions y afférentes pour une meilleure mise en œuvre et un suivi régulier au regard de la vision du Gouvernement de "disposer d'ici l'horizon 2015 d'un sous secteur textile compétitif, véritable pôle de développement industriel, créateur d'emplois et de richesse " ;
- Appuyer le Consultant N°3 dans l'établissement de la relation entre l'offre de coton graine, les prix des intrants, du coton graine, du coton fibre et de la graine de coton ainsi que dans l'évaluation de l'efficacité des subventions de l'Etat aux producteurs ;
- Coordonner les travaux de l'équipe et est chef de mission.

Consultant N° 2

- Analyser la compétitivité du secteur industriel en général et des unités textiles en particulier ;
- Faire la revue des actions / stratégies à mettre en œuvre pour dynamiser le pôle Coton-Textile ;
- Evaluer à la lumière de l'expérience des pays de la sous région, les modalités pratiques de

mise en œuvre des mesures et actions proposées dans le Rapport d'étape sur la stratégie de relance de la filière textile au Bénin ;

- Proposer des mesures complémentaires aux programmes d'actions inscrites dans l'Agenda vers une économie émergente.

Consultant N° 3

- Analyser la compétitivité de la filière coton graine ;
- Etablir une relation entre l'offre de coton graine, les prix des intrants, du coton graine, du coton fibre et de la graine de coton ;
- Evaluer l'efficacité des subventions de l'Etat aux producteurs ;
- Proposer des mesures complémentaires aux programmes d'actions inscrites dans l'Agenda vers une économie émergente.

Déroulement de la mission

Pour le déroulement de la mission, la DGAE devra faire le suivi technique en collaboration avec la GTZ. Mais, pour assurer une meilleure prise en compte de l'étude dans les réflexions en cours dans le secteur et un impact sensible sur les différents acteurs, il est souhaitable que ces acteurs soient impliqués au démarrage effectif des travaux. Il s'agit notamment du cabinet du MEF, l'AIC, le MAEP, le Ministère de l'Industrie.

Durée de la mission

La durée de la mission est de 50 jours à compter de la date de lancement des travaux.